

TRAITÉ D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION DE L'ASEAN

L'Algérie demande officiellement son adhésion

L'Algérie poursuit ses efforts pour la diversification de partenariats. Une demande officielle a été formulée pour adhérer au Traité d'amitié et de coopération de l'ASEAN, a annoncé hier le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf. «L'Algérie a soumis une demande officielle d'adhésion au Traité d'amitié et de coopération de l'ASEAN», a-t-il indiqué, lors d'un point de presse conjoint avec son homologue indonésienne, M^{me} Retno Marsudi, en visite depuis hier en Algérie. P 3



SOUTENU PAR LES TENSIONS EN MER ROUGE

Le pétrole poursuit son rebond

Les cours du pétrole continuent à gagner du terrain mercredi, soutenus par les tensions en mer Rouge susceptibles de perturber l'approvisionnement et de rehausser les coûts de transport des hydrocarbures.

P 4

SHOWROOMS DE NOS PRODUITS À L'ÉTRANGER

Une politique d'appui efficace



L'Algérie, avec ses potentiels économiques peut s'enorgueillir de la qualité de ses produits manufacturés. Preuve en est la liste d'attente des investisseurs qui font le pied de grue à notre portillon. Reste que si la qualité y est, elle demeure tout de même moins connue en Afrique. Une place continentale que notre pays veut conquérir et jouer les premiers rôles. En cela, force marketing de nos showrooms entreprise par les pouvoirs publics, portent leurs fruits.

P 4

CASNOS

Les retardataires invités à régulariser leur situation avant le 31 décembre



La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) invite ses assurés sociaux n'ayant pas encore versé leurs cotisations au titre de 2023, ainsi que les bénéficiaires d'échéanciers, à régulariser leur situation avant le 31 décembre 2023, indique mercredi un communiqué de la Caisse.

P 3

TOURISME SAHARIEN

Affluence de visiteurs à Ghardaïa

P 2

LE GOUVERNEMENT EXAMINE LES AVANT-PROJETS DE LOIS RELATIVES À LA COMMUNE ET À LA WILAYA

Renforcer la démocratie participative

P 2

ORAN

Nécessité d'une bonne gestion et de consommation des crédits financiers

P 6

MORTALITÉ
INFANTILE

La vaccination
a permis une
"baisse
significative"
des cas

La mortalité infantile a connu une "baisse significative" en Algérie, grâce à la vaccination, a affirmé, mercredi à Alger, Dr Hachemi Maouche, président de la Société algérienne de pédiatrie (SAP), citant notamment l'éradication de la Poliomyélite. Dans une déclaration en marge du 42ème Congrès national de la SAP, Dr Maouche a indiqué que "le taux de mortalité infantile en Algérie a baissé de manière significative grâce au programme national de vaccination qui a permis à nos enfants de vivre plus longtemps". Il a rappelé, à ce propos, le défi relevé par l'Algérie en matière de lutte contre la Poliomyélite, qui est passée à 0 cas, conformément aux objectifs de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). L'Algérie a également réussi à faire "baisser de manière considérable" le nombre des cas de rougeole et de varicelle, a-t-il fait savoir, faisant part aussi de l'acquisition, depuis deux ans, des vaccins anti-haémophilus et anti-pneumococcique, destinés à "réduire le nombre des méningites et des pneumonies mortelles liées au pneumocoque chez l'enfant". Le Dr Maouche, également Chef de service de Pédiatrie de l'hôpital d'enfants d'El-Harrach, a fait observer que grâce à l'introduction de ces vaccins, il a été "concrètement constaté un recul des cas d'hospitalisation pour pneumonie infantile en Algérie". Le président de la SAP a souligné, par ailleurs, la particularité de cette édition, en ce qu'elle est, dans le même temps, la 1ère édition des Sociétés algériennes des Spécialités pédiatriques, à savoir l'oncologie pédiatrique, la néonatalogie, les maladies allergiques et immunologie de l'enfant, l'endocrinologie et la diabétologie infantiles. Outre la mortalité néonatale et infantile, nombre de thématiques seront débattues durant cette rencontre scientifique de trois jours, telles que la puberté précoce, les tumeurs cérébrales chez l'enfant, le pédiatre et la maternité, la pédiatrie ambulatoire.

LE GOUVERNEMENT EXAMINE LES AVANT-PROJETS DE LOIS RELATIVES À LA COMMUNE ET À LA WILAYA

Renforcer la démocratie participative

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des avant-projets de lois relatives à la Commune et à la Wilaya ainsi qu'un avant-projet de loi modifiant la loi monétaire et bancaire, a indiqué un communiqué de u premier ministère.

Les projets de textes relatifs aux collectivités locales s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du président de la République visant le renforcement de la démocratie participative et le rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification

de l'économie nationale ainsi que la réforme du système fiscal et financier au profit des collectivités locales dans le but de leur attribuer des ressources leur permettant de renforcer leur rôle économique et social, a précisé le communiqué Le Gouvernement a, en outre, examiné, en application du Pro-

gramme chef de l'Etat relatif à la sécurité hydrique, un projet de décret exécutif portant déclaration d'utilité publique l'opération relative à la réalisation des travaux de raccordement aval de la station de dessalement d'eau de mer de Béjaïa en vue de renforcer l'alimentation en eau potable.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'AG de Saïdal fixée au 28 décembre

L'entreprise nationale de produits pharmaceutique Saïdal tiendra son Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires le jeudi 28 décembre l'Hôtel El-Aurassi, Alger. « Le Conseil d'Administration du Groupe Industriel SAIDAL Spa s'est réuni le 10/12/2023 au siège du Groupe à l'effet d'arrêter les

comptes sociaux de l'exercice clos au 31/12/2022 », indique un communiqué du Groupe Saïdal. « Conformément au statut de la société et en application de son article 23, il convoque l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du Groupe Industriel SAIDAL Spa, pour le jeudi 28 décembre 2023 », ajoute le communiqué.

Plusieurs points figurent à l'ordre du jour parmi lesquels, l'adoption du rapport de gestion du Conseil d'Administration de l'exercice clos 2022, l'adoption des états financiers de l'exercice clos 2022, et l'affectation du résultat de l'exercice clos 2022. Il sera également question de la reconfiguration des membres du comité administratif,

de la rémunération de la partie variable du Gestionnaire salarié principal, de prime d'encouragement au profit des travailleurs du Groupe, et des honoraires des commissaires aux comptes, ainsi que des jetons de présence des administrateurs.

R E.

SEMAINE D'ÉCHANGES TOURISTIQUES À MASCARA

Participation de plus de 20 artisans de Tizi Ouzou

Le coup d'envoi d'une semaine d'échanges touristiques a été donné mardi à la maison de l'artisanat et des métiers de Mascara, avec l'accueil de 27 artisans et artisanes de la wilaya de Tizi Ouzou. Ces artisans exposent les produits de l'artisanat de la wilaya de Tizi Ouzou, notamment les colliers en argent, les ustensiles en porcelaine, en argile, en bois, les produits de beauté naturels, les plats traditionnels, le tapis, le tis-

sage et les habits traditionnels pour homme et femme, ainsi que les produits dérivés du miel et de l'huile d'olive. Une aile a été spécialement réservée pour faire connaître les potentialités touristiques de cette wilaya, ainsi que pour montrer, à travers des photographies et des ateliers de l'artisanat, ce dont la maison de l'artisanat et des métiers de Tizi Ouzou dispose. La délégation de la wilaya de Tizi Ou-

zou aura l'opportunité, à la faveur de cette manifestation, de visiter les sites touristiques qui font la fierté de la wilaya de Mascara, à l'instar de la maison de Commandement et le Tribunal de l'Emir Abdelkader, la forêt de "Nas-mot", en plus d'une visite à la zaouia de "Sidi Mahieddine", dans la commune d'El Ghetna, selon la Directrice du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya, Zoulikha Bendahmane. L'organisation de cette manifestation

s'inscrit dans le cadre du programme de jumelage et d'échanges touristiques inter-wilayas, tracé par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, visant à promouvoir les potentialités et atouts touristiques des différentes régions du pays et de faire connaître leurs produits artisanaux, selon la même responsable.

TOURISME SAHARIEN

Affluence de visiteurs à Ghardaïa

La wilaya de Ghardaïa connaît actuellement un afflux de touristes venus apprécier la splendeur des sites naturels et touristiques disséminés à travers les différentes régions de la wilaya, a-t-on appris mardi de la direction locale du tourisme et de l'artisanat (DTA). Des flux touristiques, arrivés au titre de la nouvelle saison du tourisme saharien, investissent les vieux Ksar de la pentapole, classés patrimoine matériel universel par l'UNESCO, pour admirer le cachet urbanistique ancestral de la vieille ville de Ghardaïa ainsi que les paysages agréables de la région.

L'ensemble des structures d'accueil touristiques, soit plus de 31 établissements hôteliers totalisant 2.600 lits, ont été mobilisés pour accueillir les visiteurs, en sus d'autres structures d'hébergement, dont 57 dortoirs d'une capacité de 1.450 lits, des établissements d'œuvres sociales, dont le centre de repos des Moudjahidines, un camp relevant du secteur d'Algérie-Télécom, d'un centre de repos de la Sonelgaz, a indiqué le directeur du secteur, Sâad Meriah. De même, la formule "hébergement chez l'habitat" est également en vogue parmi la population locale pour permettre aux touristes de passer un séjour agréable et côtoyer

les us et coutumes de ces populations. M. Meriah a fait savoir aussi que 62 demandes de visa, formulées par huit (8) agences touristiques de la région, dans le cadre de cette nouvelle saison touristique, ont été avalisées par souci d'assouplir les procédures administratives pour satisfaire les touristes. Le secteur du tourisme est l'un des principaux affluents du développement locale de cette wilaya, qui regorge d'énormes potentialités lui permettant d'être leader dans le tourisme saharien, d'autant plus qu'elle constitue un passage obligé vers les zones touristiques dans l'extrême sud du pays.

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

TRAITÉ D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION DE L'ASEAN

L'Algérie demande officiellement son adhésion

L'Algérie poursuit ses efforts pour la diversification de partenariats. Une demande officielle a été formulée pour adhérer au Traité d'amitié et de coopération de l'ASEAN, a annoncé hier le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf.

Par Zahir R

« L'Algérie a soumis une demande officielle d'adhésion au Traité d'amitié et de coopération de l'ASEAN », a-t-il indiqué, lors d'un point de presse conjoint avec son homologue indonésienne, Mme Retno Marsudi, en visite depuis hier en Algérie. « L'ASEAN qui est une association des nations de l'Asie du Sud-Est regroupant dix pays d'Asie du Sud-Est, est le bloc avec lequel l'Algérie cherche à construire des relations fortes dans le cadre de la nouvelle direction que le président Tebboune a fixée à la politique étrangère de notre pays, l'Algérie », indique-t-il, en précisant que l'Algérie souhaite développer ses relations économiques, promouvoir les investissements directs et développer les échanges bilatéraux, qui ont atteint l'année dernière un montant estimé à 0,7 milliard de dollars. Le ministre des AE a indiqué également que les deux pays ont convenus la création d'un Conseil d'affaires mixtes et l'encouragement des manifestations économiques pour présenter aux opérateurs économiques des opportunités de partenariat et d'investissement. Les deux parties se sont en outre entendues, ajoute le ministre, sur des mesures concrètes visant à dynamiser et intensifier les relations entre l'Algérie et l'Indonésie, notamment l'activation des mécanismes de coopération bilatérale, à travers la programmation de la deuxième session de la commission mixte algéro-indonésienne et de la quatrième session de la commission de consultations politiques, et l'actualisation et l'enrichissement du cadre juridique conformément aux aspirations communes des deux pays à des relations bilatérales mutuellement bénéfiques. « Des négociations bilatérales sont en cours concernant 13 textes juridiques couvrant divers domaines, tels que la coopération dans les secteurs de l'Agriculture, de la pêche, des infrastructures, de la santé vétérinaire, de la jeunesse et des sports et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique », a précisé le ministre. Concernant la promotion des investissements

directs et le développement du commerce bilatéral, les deux ministres ont insisté sur l'importance de créer un conseil d'affaires conjoint et d'intensifier les manifestations économiques qui mettent en avant les opportunités de coopération, de partenariat et d'investissement qu'offrent les deux pays. Les deux ministres sont convenus également de préserver et d'approfondir le caractère privilégié des relations politiques entre l'Algérie et l'Indonésie à travers l'échange de visites officielles à tous les niveaux et le renforcement la concertation et de la coordination bilatérales dans les différentes organisations auxquelles appartiennent les deux pays, notamment l'ONU, le Mouvement des non-alignés, l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le groupe 77+la Chine, outre l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN). Par ailleurs, M. Attaf a souligné que ses entretiens avec son homologue indonésienne avaient débouché sur la signature de deux textes juridiques relatifs à la coopération diplomatique, à travers l'annulation de l'exigence de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service, ainsi qu'à la coopération dans les domaines de l'énergie et des mines.

L'Indonésie, un bon partenaire de l'Algérie

De son côté, la ministre indonésienne des Affaires étrangères s'est félicitée des relations qui lient les deux pays, assurant que les deux parties continueront d'œuvrer à leur renforcement et à leur promotion dans les domaines d'intérêt commun. La ministre a, à cet égard, affirmé que son pays était disposé à renforcer ses investissements en Algérie, en saluant « l'intérêt de l'Algérie à adhérer au Traité d'amitié et de coopération de l'ASEAN, tout en réitérant « le soutien de l'Indonésie ». Au plan économique, l'Algérie fait partie des cinq principaux partenaires commerciaux de l'Indonésie en Afrique. Le volume des échanges commerciaux augmente régulièrement de

15,77% par an. Néanmoins, il est loin de refléter « son véritable potentiel ». Pour renforcer les échanges bilatéraux et garantir un commerce plus durable et équilibré, l'Indonésie a proposé un accord commercial préférentiel entre les deux pays. En outre, les deux parties ont signé le protocole d'accord sur la coopération énergétique et minière. « Ce protocole d'accord renforcera notre coopération « gas to gas » et promouvra la coopération B2B et les investissements dans le secteur de l'énergie » a révélé Retno Marsud, soulignant que « l'Indonésie est un bon partenaire de l'Algérie en matière de coopération énergétique. Pertamina est un partenaire fiable de l'Algérie dans le domaine du pétrole et du gaz ». Mettant en avant l'engagement de Pertamina en matière d'investissement, la ministre a révélé que la société a « adopté autre plan d'investissement de 900 millions de dollars jusqu'en 2048 dans le secteur énergétique algérien ». « Pertamina est prête à continuer d'étendre ses investissements en Algérie, notamment dans de nouveaux domaines tels que le raffinage et la décarbonation » a-t-elle affirmé. « Nous espérons également élargir notre coopération économique au-delà du secteur pétrolier à travers divers projets communs dans les domaines de l'électricité, des mines, des énergies renouvelables. Des domaines qui pourraient être élargis, également, à l'agriculture, à la pêche et d'autres secteurs tels que formulés par le ministre Attaf », ajoute l'invité de l'Algérie. « Nous œuvrons à renforcer nos relations bilatérales, notamment dans le domaine économique. J'ai affirmé au Président de la République que nos relations sont très fortes dans le domaine politique, et il nous revient de renforcer notre coopération économique, à l'instar des échanges commerciaux et la coopération énergétique afin de renforcer le niveau de nos relations bilatérales », a déclaré la ministre indonésienne des affaires étrangères en marge d'une audience que lui a accordé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

CASNOS
Les retardataires invités à régulariser leur situation avant le 31 décembre

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) invite ses assurés sociaux n'ayant pas encore versé leurs cotisations au titre de 2023, ainsi que les bénéficiaires d'échéanciers, à régulariser leur situation avant le 31 décembre 2023, indique mercredi un communiqué de la Caisse. « La CASNOS invite ses assurés sociaux n'ayant pas encore versé leurs cotisations au titre de 2023, ainsi que les bénéficiaires d'échéanciers, à régulariser leur situation avant le 31 décembre 2023, et ce, afin de bénéficier de la couverture sociale à l'instar de l'assurance maladie, de la carte Chifa et de la retraite, outre une série de prestations proposées par la Caisse aux assurés sociaux et aux ayants droit », selon la même source. La CASNOS porte également à la connaissance de ses affiliés que « l'ensemble de ses agences sont ouvertes sans interruption tous les jours de la semaine sauf le vendredi ». Les retardataires ont également la possibilité de régulariser leur situation en ligne via le service de e-paiement de la plateforme numérique « DAMANCOM.CASNOS.DZ », conclut le communiqué.

L'Algérie nouvelle accumule les succès diplomatiques en 2023

L'Algérie a continué en 2023, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à enregistrer des succès diplomatiques parmi lesquels sa brillante élection en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, un exploit qui confirme bien le retour en force de la diplomatie algérienne sur la scène internationale. L'Algérie n'a jamais dévié de sa ligne doctrinale qui consiste à mettre au service des pays encore sous le joug colonial et des causes justes, son expérience, son savoir-faire et ses moyens pour rétablir la paix et la stabilité, et leur permettre d'arracher leur indépendance. S'agissant de la Palestine occupée, l'Algérie est restée fidèle à sa position immuable de soutien à la cause palestinienne, inscrite au fronton des priorités de sa diplomatie, et continue de condamner la poursuite de l'agression

sioniste barbare lancée le 7 octobre à Gaza face au silence international honteux. Idem pour le dossier du Sahara occidental occupé. L'Algérie a toujours réitéré son soutien inconditionnel à la cause et au peuple sahraoui, une position que le président Tebboune a réaffirmée à de nombreuses occasions, en 2023, en déclarant: "Nous n'abandonnerons pas le Sahara occidental, quel qu'en soit le prix". Quant au Mali, l'Algérie, qui joue le rôle de chef de file de la médiation internationale, ne cesse d'appeler à l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger. Tout récemment d'ailleurs, elle a appelé toutes les parties maliennes à renouveler leur engagement en faveur dudit accord, qui reste le "cadre idoine" pour la résolution de la crise dans ce pays et la préservation

de sa souveraineté. Durant l'année qui touche à sa fin, l'Algérie a enregistré de nouveaux acquis sur le plan diplomatique, notamment son élection, fin septembre à Vienne, à l'unanimité par la 67e conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en tant que membre au Conseil des gouverneurs de l'agence pour la période 2023-2025. De plus, l'Algérie a été reconduite, fin novembre, par la 28e session de la conférence des Etats parties à la Convention sur les armes chimiques à l'unanimité pour siéger au Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), au titre de la région Afrique, pour un mandat de deux ans, à compter du 12 mai 2024. Il s'agit, là, d'une reconnaissance du rôle positif de l'Algérie dans le domaine du désarmement chimique et de son enga-

gement à atteindre les objectifs de la Convention sur les armes chimiques. Pendant le même mois, l'Algérie a été élue à la présidence du Comité sur le renforcement de la coopération et de l'assistance à la Convention d'interdiction des mines antipersonnel (CIMAP) pour l'année 2024 en remplacement de la Thaïlande, en reconnaissance également de son rôle pionnier et son expérience dans la lutte contre les mines antipersonnel datant de la Guerre de libération nationale, ainsi que sa contribution significative à la réalisation des objectifs humanitaires de la convention. Ces élections viennent s'ajouter aux réalisations antérieures de l'Algérie nouvelle, notamment son élection en tant que membre au Conseil des droits de l'Homme et membre non-permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.

Synthèse R E.

MÉTAUX PRÉCIEUX

Les prix de l’or se maintiennent au-dessus de la barre de 2000 dollars/once

Les prix de l'or ont légèrement augmenté en se maintenant au-dessus de la barre de 2000 dollars mercredi, soutenus par les perspectives de baisse des taux d'intérêt de la Réserve fédérale l'année prochaine, tandis que les investisseurs guettaient les chiffres de l'inflation américaine attendus plus tard cette semaine. L'or au comptant a augmenté de 0,1% à 2 042,10 dollars l'once dans la matinée. Les contrats à terme sur l'or américain ont gagné 0,2% à 2 055,90 dollars. La semaine dernière, la Fed a indiqué que sa phase de resserrement était terminée et que des baisses de taux d'intérêt étaient envisagées pour 2024. La baisse des taux d'intérêt américains exerce une pression sur le dollar et les rendements obligataires, augmentant ainsi l'attrait des lingots qui ne rapportent rien. S'agissant des autres métaux, l'argent au comptant a grimpé de 0,2% à 24,08 dollars l'once, tandis que le platine a augmenté de 0,2% à 955,87 dollars. Quant au palladium, il a chuté de 0,4% à 1 218,96 dollars.

RE

INVESTISSEMENT

Le FNI entre au capital de l’usine Fiat Algérie

Le Fonds national d'investissement (FNI) a annoncé, mardi dans un communiqué, son entrée au capital de l'usine Fiat Algérie, et ce depuis le 12 décembre en cours. "Le FNI a acté son entrée au capital de PCPA (Stellantis-Fiat) depuis le 12 décembre 2023", a indiqué le fonds public dans le communiqué publié sur son site-web, précisant que l'objectif de cette intervention est de "participer au développement d'une industrie automobile en Algérie". Le groupe Stellantis avait mis en service le 11 décembre en cours une usine automobile de la marque italienne Fiat dans la zone industrielle de Tafraoui (Oran) avec une capacité de production initiale de 60.000 véhicules par an, appelée à atteindre 90.000 véhicules à partir de 2028. L'usine a employé 300 travailleurs, durant l'année en cours, et 300 autres devaient l'être en 2024, dont une grande partie a été formée dans le cadre d'un programme de coopération entre Stellantis et le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Le FNI est une institution financière publique spécialisée, chargée de concourir au financement de l'investissement par l'octroi de prêts aux entreprises ou par des prises de participation en partenariat avec des entreprises locales ou des investisseurs étrangers en vue de la réalisation des objectifs du développement national.

SOUTENU PAR LES TENSIONS EN MER ROUGE

Le pétrole poursuit son rebond

Les cours du pétrole continuent à gagner du terrain mercredi, soutenus par les tensions en mer Rouge susceptibles de perturber l'approvisionnement et de rehausser les coûts de transport des hydrocarbures.

Par RE/Agence

Vers 10H55 GMT (11H55 HEC), le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février grimpait de 1,22%, à 80,20 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate pour livraison en février également, dont c'est le premier jour de cotation, prenait 1,34%, à 74,93 dollars. La hausse des prix est toujours "alimentée par les perturbations en mer Rouge et l'augmentation du risque géopolitique au Moyen-Orient", notent les analystes de DNB Markets. Mardi, les rebelles Houthis du Yémen, soutenus par l'Iran, ont dit vouloir poursuivre leurs attaques sur les navires commerciaux qu'ils estiment "liés à Israël", en guerre avec le mouvement islamiste palestinien Hamas, à la suite de son attaque sanglante et inédite du 7 octobre sur le territoire israélien. Les attaques se concentrent en particulier près du détroit stratégique de

Bab al-Mandeb, qui sépare la péninsule arabique de l'Afrique, et constitue une route commerciale cruciale dans le transport d'hydrocarbures. Le géant pétrolier et gazier britannique BP avait indiqué lundi suspendre tout transit en mer Rouge. En cas de détour contraint des navires, par exemple par la route du Cap, "des durées de voyage plus longues augmentent le coût du transport et de l'assurance et les raffineurs pourraient être contraints de puiser dans les stocks de pétrole brut", estime Tamas Varga, analyste chez PVM Energy. Mais selon lui, "en l'absence de perturbations réelles et significatives, une pénurie est peu plausible", à moins que l'Iran ou l'Arabie saoudite soient entraînés dans le conflit, ce qu'il juge "peu probable". "Les tentatives de trêve temporaire et les intentions américaines de mettre en place une force opérationnelle maritime pourraient également apaiser les tensions", ajoute l'analyste.

La réponse internationale s'organise en effet, avec l'annonce lundi par la Défense américaine de la création d'une force de protection maritime réunissant dix pays. Les investisseurs attendent également la publication de l'état des stocks hebdomadaires commerciaux américains par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) pour la semaine achevée le 15 décembre. La fédération des professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API), a estimé mardi soir que les stocks de brut avaient augmenté d'environ 939.000 barils la semaine dernière, et ceux d'essence d'environ 669.000 de barils. Les données de l'API sont réputées toutefois moins fiables que celles de l'EIA. Les analystes tablent sur une baisse de plus de 2,3 millions de barils des réserves commerciales de brut, mais aussi sur une hausse d'1,35 million de barils d'essence, selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg.

Agence

CLIMAT

Les avancées de la COP28

Philippe Aghion (*)

La COP28 ouvre un chemin de transition réaliste, fondé sur un recours intelligent aux énergies intermédiaires assorti d'un investissement massif dans l'innovation. La COP28 comporte des avancées majeures par rapport aux COP précédentes. Première avancée : elle acte la nécessité d'une transition « hors des énergies fossiles ». Autrement dit, la lutte contre le réchauffement climatique ne requiert pas simplement d'économiser sur l'utilisation des énergies fossiles actuellement utilisées, mais également et surtout d'introduire progressivement de nouvelles sources d'énergie, moins génératrices de CO2. Cela implique en particulier que l'innovation va jouer un rôle primordial pour trouver puis rendre opérationnelles et accessibles ces nouvelles sources d'énergie. Transition progressive Deuxième avancée : la COP28 reconnaît que la transition vers une économie décarbonée sera progressive, et impliquera notamment des phases intermédiaires où l'on passera du charbon au gaz ou du charbon ou autre énergies fossiles à la fission nucléaire avant de pouvoir pleinement se reposer sur des énergies renouvelables totalement « propres ». Le passage immédiat du charbon aux énergies renouvelables ne permettra pas d'attein-

dre la neutralité carbone dans des délais raisonnables. Le passage du charbon au gaz de schiste a permis d'encourager la réduction des émissions de CO2 aux Etats-Unis. De même, le passage à la fission nucléaire a permis à la France de concilier la croissance de son produit intérieur brut avec une baisse continue de ses émissions de CO2, à la différence de l'Allemagne, qui a immédiatement cru pouvoir miser sur des énergies renouvelables intermittentes pour lutter contre le réchauffement climatique. Troisième avancée : l'accord de Dubaï appelle à « tripler la capacité des énergies renouvelables au niveau mondial et doubler le taux annuel moyen mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici à 2030 ». Ce troisième point est un complément indispensable au point précédent. En effet, si le recours à des sources d'énergies intermédiaires – par exemple le gaz de schiste aux Etats-Unis – permet de faire baisser les émissions de CO2 à court terme, cette stratégie comporte le risque de détourner l'innovation des technologies véritablement vertes – fusion nucléaire, renouvelables – vers l'innovation dans le gaz de schiste aux Etats-Unis. Pour éviter un tel « piège des énergies intermédiaires » qui nécessairement compromettrait la transition vers une économie décarbonée, il faut que le recours

aux énergies intermédiaires s'accompagne d'un investissement massif des Etats dans les nouvelles sources d'énergie. La seule alternative crédible à la décroissance, celle qui permet de réconcilier la lutte contre le réchauffement climatique avec l'aspiration légitime des peuples à la prospérité, est l'innovation. Innovation « d'atténuation » pour faire baisser les émissions de CO2 et ainsi ralentir les hausses de température. Innovation « de sobriété » pour limiter notre consommation d'énergie. Innovation « d'amélioration » pour faire baisser la température : par exemple, les physiciens de Harvard misent sur la « géo-ingénierie », l'idée étant d'injecter des particules de soufre dans l'air pour le refroidir ; d'autres chercheurs envisagent de placer des « abat-jour » géants dans l'espace pour limiter l'impact du soleil sur nos températures. La COP28 ouvre un chemin de transition énergétique réaliste, qui repose sur un recours intelligent aux énergies intermédiaires assorti d'un investissement massif dans la science et l'innovation, pour converger à terme vers une économie mondiale pleinement décarbonée.

(*) Economiste, professeur au Collège de France et à l'Insead.

Source : Les Echos

SHOWROOMS DE NOS PRODUITS À L'ÉTRANGER

Une politique d'appui efficace

L'Algérie, avec ses potentiels économiques peut s'enorgueillir de la qualité de ses produits manufacturés. Preuve en est la liste d'attente des investisseurs qui font le pied de grues à notre portillon. Reste que si la qualité y est, elle demeure tout de même moins connue en Afrique. Une place continentale que notre pays veut conquérir et jouer les premiers rôles. En cela, force marketing de nos showrooms entreprise par les pouvoirs publics, portent leurs fruits.

Par Reda Hadi

Implanter des showrooms dans des régions stratégiques en Afrique reflète l'ambition de notre pays à s'imposer. L'utilité de ces stands est avérée. C'est ce qu'a affirmé la cheffe de cabinet au ministère du Commerce, à des confrères de la radio nationale, qui dit que des résultats concrets des de nos produits en Afrique commencent à tomber. D'ailleurs affirme t-elle« C'est aujourd'hui (hier Ndrl) même qu'une signature de contrat d'un groupe national étatique avec un client du Sénégal aura lieu pour l'exportation de ses produits». Et cela, est le résultat direct de l'ouverture récente des showrooms à Nouakchott et à Dakar, alors que d'autres « ouvriront bientôt au Mali et au Niger ». Des spécialistes affirment que ces halls d'exposition, sont essentiels à la valorisation de nos produits, et sont le reflet de notre savoir faire. Ils précisent aussi, que les showrooms ne sont plus l'apanage du monde de la mode, même s'il existe une tendance à les associer principalement aux grandes marques de vêtements et d'accessoires. Cependant, de plus en plus d'entreprises, via leurs am-

bassades, se tournent vers ce type de communication pour exposer leurs sélections de produits et conseiller les acheteurs potentiels, les grossistes, les entreprises collaboratrices. Produire c'est bien, reste à faire connaître notre production. C'est pour cela que cette cheffe de cabinet explique que cela se réalise dans la perspective de booster les exportations nationales hors hydrocarbures passées à 7 milliards de dollars en 2022. L'objectif stratégique de l'Algérie, en matière de commerce extérieur, est justement de se défaire de ce caractère de pays mono-exportateur (d'hydrocarbures, ndlr), pour aller en même temps vers une diversification des ses exportations, tout en se tournant cette fois-ci vers le continent africain avec lequel les échanges ne dépassent guère les 3%. D'où la le principe de l'Algérie d'aller progressivement vers des échanges inter-africains plus soutenus et l'adhésion de l'Algérie à la Zlecac (zone de libre-échange continental africain). La représentante du ministère du Commerce fait savoir en outre que l'Algérie vient de recevoir, pour la première fois dans ce cadre, le secrétaire général de l'UA (Union africaine) à l'occasion de son

l'adhésion à « L'initiative guidée », est ainsi l'un des premiers pays africains à y adhérer. La zone de libre échange africaine, nous avons reçu pour la première fois le secrétaire général de l'UA à l'occasion de l'adhésion de l'Algérie à « L'initiative guidée », l'un des premiers pays à y adhérer l'engagement de l'Algérie un marché africain dynamique et prospère ne date pas d'aujourd'hui puisque des infrastructures et des réalisations sont venues lui conférer le socle nécessaire, à l'instar de la gigantesque route transsaharienne qui va d'Alger à Lagos, et plus récemment la route Zouiret – Tindouf, la ligne maritime vers Nouakchott et Dakar ainsi que plusieurs lignes aériennes. Dans cette optique, le Gouvernement a relevé à maintes reprises l'importance d'intensifier l'organisation des manifestations économiques pour promouvoir les produits Algériens et attirer des investisseurs. L'objectif principal est, particulièrement, de promouvoir le produit local, attirer des investisseurs et encourager les exportations hors-hydrocarbures au niveau régional et continental. Pour atteindre cet objectif, l'Algérie a mis en place une stratégie de promotion et de facilitation d'investissement.

CTRF

Organisation de workshops sur l'amélioration du système de déclaration de soupçon

La Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) a organisé, mardi à Alger, des workshops sur la promotion et l'adaptation de la déclaration de soupçon aux normes internationales en vigueur, indique un communiqué du ministère des Finances. Ces workshops qui se poursuivront jusqu'à mercredi, ont été organisés en collaboration avec le Bureau régional Moyen Orient-Afrique du Nord relevant de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), et le Programme Facilité Globale de l'Union européenne pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ces workshops ont été inaugurés par président de la CTRF, M. Mohamed Saoudia, en présence du président de l'association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), d'une conseillère à la délégation de l'Union européenne en Algérie, des représentants et des experts du programme (Facilité Globale), des membres du conseil de la Cellule et des représentants des banques et des établissements financiers. Et de rappeler que ces ateliers s'inscrivent dans le cadre du « soutien à la mise en œuvre des

normes internationales et des recommandations issues de la dernière évaluation du groupe de travail financier de la région du Moyen Orient-Afrique du Nord (MENA) ». Ces workshops visent également à « soutenir les efforts consentis pour l'amélioration de la qualité et de la conformité des rapports de signalement des déclaration de soupçon transmis à la CTRF ». Ces ateliers ont également pour objectif d'« échanger les vues sur les nouvelles techniques et pratiques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme à travers le système financier », a ajouté la même source. Le ministère a soutenu dans son communiqué que « le rôle majeur dont s'acquittent les banques et les établissements financiers dans la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en fait une partie intégrante du système financier, tout en leur conférant un rôle pivot dans le renforcement de la transparence financière ». « Il est désormais nécessaire de réaliser l'équilibre entre la sécurité, la protection de l'économie et des investissements des Etats et des sociétés pour garantir le développement durable et atteindre la pros-

périté », selon le communiqué. La journée d'études a été une occasion pour mettre en exergue le décret exécutif N 06-05 du 9 janvier 2006 fixant la forme, le modèle, le contenu, ainsi que l'accusé de réception de la déclaration de soupçon, en relation directe avec le thème de l'atelier. « La cellule de traitement du renseignement financier aspire à numériser les déclarations de soupçon en vue d'en améliorer la qualité et d'optimiser le degrés d'interactivité avec les banques et les établissements financiers », ajoute la même source. L'Algérie a voué une grande importance à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, à travers la ratification de toutes les législations et les chartes internationales y afférentes, et la réponse à l'urgence de la coopération internationale dans ce domaine. Elle s'est également engagée, à l'instar de la plupart des pays à travers le monde, à élaborer et à actualiser un système juridique adapté pour faire face à ces défis, ainsi qu'à créer des structures exécutives chargées de la prévention et de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, conclut le document.

R E.

COMMERCE-AGRICULTURE Un nouveau plan pour développer le système d'approvisionnement du marché national

Les ministères du Commerce et de la Promotion des exportations et de l'Agriculture et du Développement rural ont adopté un nouveau plan intersectoriel visant à assurer la disponibilité des produits agricoles et alimentaires de large consommation et à développer le système d'approvisionnement du marché national, a indiqué mardi un communiqué du ministère du Commerce. L'annonce a été faite, mardi, lors d'une réunion de coordination, présidée par les ministres du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, en présence de cadres des deux secteurs, laquelle réunion a porté sur l'approvisionnement du marché national en divers produits agricoles et denrées alimentaires de base et le développement de leur système de distribution. Lors de cette réunion, les différents résultats enregistrés sur le terrain dans chaque secteur ont été présentés en vue de remédier aux déséquilibres et d'élaborer une feuille de route unifiée pour assurer l'approvisionnement « continu » en produits de large consommation tout en surveillant les prix, selon la même source. Les deux ministres ont insisté sur « les mesures proactives pour approvisionner le marché en divers biens produits localement ou importés, mettre fin à toute perturbation et stabiliser les prix de tous les produits pendant les périodes de forte demande, sur l'ensemble du territoire national, afin de protéger le pouvoir d'achat du citoyen, conformément aux instructions du président de la République ». La réunion a également porté sur les préparatifs en cours pour assurer la disponibilité des différents produits alimentaires durant le mois sacré et définir les mécanismes nécessaires pour assurer leur disponibilité et leur distribution de manière efficace, conclut le communiqué.

R E.

**VOLS DE CÂBLES
ÉLECTRIQUES À
AMOUCHA (SETIF)
Dix quintaux de
cuivre récupérés**

Les éléments de la police de la daïra d'Amoucha, au nord de la wilaya de Sétif, ont pu mettre fin à l'activité de cinq personnes âgées de 22 à 41 ans, impliquées dans des délits de vol de biens publics, notamment de cuivre des câbles électriques, dans diverses régions de la daïra. Selon le communiqué de la police parvenu les enquêteurs sont intervenus après le dépôt d'une plainte contre X par les autorités de la commune d'Amoucha, concernant le vol de pas moins de 80 mètres de câble destinés au réseau d'éclairage public sur la route Nationale 9, reliant Sétif à Béjaïa. Une enquête a été immédiatement ouverte, et a permis d'identifier et d'arrêter l'un des suspects impliqués dans cette affaire. Les investigations ont révélé que des câbles appartenant à la société algérienne de distribution d'électricité et de gaz (Sonelgaz) ont également été saisis dans 25 endroits distincts dans la daïra. L'enquête approfondie a finalement abouti à l'arrestation de tous les suspects impliqués dans cette. Ces derniers résident dans l'un des villages reculés de la région. Les mis en cause volaient des câbles en cuivre pour les revendre ensuite à un particulier de la région de Tizi N'Bechar, distante de quelques kilomètres. Ce dernier a également été arrêté et a reconnu avoir acheté quatre quintaux de câbles. La quantité de câbles en cuivre saisie est estimée à environ dix quintaux. Il a en outre été procédé à la saisie de 82,2 kilos de câbles de protection, en plus du matériel utilisé dans la coupe. Après avoir bouclé les procédures d'enquête, la Police Judiciaire (PJ) de la Sûreté d'Amoucha a complété un dossier pénal contre les membres du réseau. Ils ont ensuite été présentés devant le parquet d'Aïn El Kebira, territorialement compétent, pour répondre de plusieurs chefs d'inculpation, notamment celui de formation d'une association de malfaiteurs dans le but de commettre des vols, destruction de biens publics, dissimulation d'objets volés et recel.

TIZI-OUZOU

Rencontre de vulgarisation sur la protection des biens de l'Etat à la cour de Tigzirt

Une rencontre de vulgarisation de la nouvelle loi 18/23 portant protection et préservation des terres relevant du domaine de l'Etat a été organisée mardi au tribunal de Tigzirt, au nord de Tizi-Ouzou, par la cour de justice locale.

L'ensemble des organismes, directions et élus locaux concernés par la gestion des biens et du patrimoine de l'Etat ont pris part à cette rencontre intitulée "protection des terres relevant du domaine de l'Etat de toute violation", pour s'imprégner des dispositions de la nouvelle loi promulguée le 28 novembre dernier. Le procureur général près de la cour de Tizi-Ouzou, Abdelkader Amrouche, a souligné "la nécessité et l'importance de cette loi pour mettre fin au phénomène d'appropriation des biens de l'Etat, notamment, le foncier". Il a relevé que "plusieurs cas de dépassements" contre les biens de l'Etat, notamment, sur la bande côtière de la wilaya qui fait partie du domaine maritime de l'Etat, sont enregistrés au niveau de la wilaya. "Certains particuliers n'hésitent pas à s'approprier des terrains biens de l'Etat pour, avec dans certains cas le silence de responsables censés protéger ces domaines, pour les exploiter dans des projets lucratifs, commerciaux et touristiques, et



cette loi a été promulguée, justement, pour mettre un terme à ces agissements", a-t-il expliqué. Le procureur du tribunal de Tigzirt, Naïm Bensafia, a, pour sa part, souligné "le durcissement et l'aggravation, à la faveur de la promulgation de cette loi, des peines encourues par les contrevenants". "Ces derniers seront désormais traduits devant la cour criminelle", a-t-il averti. La rencontre a été une occasion pour les différents intervenants d'exposer les

contraintes rencontrées sur le terrain et la manière de mettre en application les dispositions de cette nouvelle loi. Pour rappel, au terme du vote au parlement du texte de la loi en question en novembre dernier, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabia, avait affirmé que cette loi "consolidera les mécanismes de protection des terres relevant du domaine de l'Etat, dans le cadre d'une batterie de lois ayant pour but d'asoir l'auto-

rité de l'Etat et de lutter contre la criminalité, toutes formes confondues, qui porteraient atteinte aux biens de la collectivité nationale". Ce nouveau texte de loi est à même de "faire face au phénomène des constructions anarchiques ayant défiguré le paysage urbain, de rationaliser l'usage des terres relevant du domaine de l'Etat, mais aussi de les ériger en source d'investissement et mécanisme efficace de développement", avait-t-il dit.

ORAN

Nécessité d'une bonne gestion et de consommation des crédits financiers

L'Inspecteur général de la Direction générale du budget au ministère des Finances, Zargout Djamel, a souligné mardi à Oran, l'importance de la bonne utilisation de l'argent public dans la gestion et la consommation des crédits financiers.

Dans son intervention, lors d'une journée d'étude sur l'application de la loi organique 15-18 relative aux lois de finance, M. Zargout a appelé à "faire davantage d'efforts pour concrétiser les nouvelles dispositions apportées par cette loi, qui encadreront l'élaboration d'un nouveau cadre budgétaire visant à faire bon usage des deniers publics". Il a rappelé que "dans le passé, les crédits financiers étaient accordés aux responsables pour consommer les sommes allouées au cours de l'année. Aujourd'hui, le concept a changé dans la nouvelle loi, de sorte que les crédits financiers sont accordés aux responsables et des normes et objectifs leur sont fixés, dont ils sont tenus responsables, à condition qu'ils soumettent des rapports sur la manière dont ces fonds sont dépensés en vue d'instaurer des règles de transparence et de bonne gestion de l'argent public".

Pour sa part, la Directrice adjointe des études juridiques à la Direction générale du budget du ministère des Finances, Hadj Ali Nassima, a déclaré que la loi organique 15-18 relative aux lois de finances a introduit une "nouvelle manière de gérer les finances publiques, basée sur l'approche de la performance et le passage de l'approche de la gestion par les moyens à la gestion par les objectifs".

Elle a, en outre, souligné que "le budget de l'Etat, depuis 2023, date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi, est présenté sous forme de portefeuilles de sous-programmes et d'activités, afin de permettre aux intervenants de l'exécution du budget de contrôler les procédures et



le décaissement de crédits financiers, notamment dans le domaine des investissements publics, qui ont une relation directe avec le citoyen".

Dans le même contexte, elle a indiqué que "les opérations ou projets ne peuvent être enregistrés que lorsque les études sont prêtes, afin d'éviter une réévaluation et d'être mises en œuvre dans les délais spécifiés". Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a souligné, de son côté, que le lancement de la mise en œuvre de la loi organique 15-18 portant lois de finances devra "renforcer le contrôle et l'évaluation des performances de différents secteurs qui interviennent dans le cadre des nouvelles orientations de la gestion du budget de l'Etat et la réforme budgétaire".

Il a ajouté que "ce changement structurel de la gestion des finances publiques de l'Etat, à travers cette loi, permettra de lier le budget général à la politique économique et sociale de l'Etat, et d'introduire la notion de transpa-

rence, en permettant au citoyen de visualiser diverses données et différentes règles pour les secteurs".

Il a également relevé que "la nouvelle loi organique a marqué le passage d'un budget unilatéral d'équipement et de gestion à un budget d'objectifs et de résultats, introduisant un changement profond dans la gestion des fonds publics dans le but de rationaliser les dépenses, concrétiser les mécanismes de contrôle en vue de la protection des deniers publics".

Cette rencontre, initiée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en collaboration avec le ministère des Finances et la Direction générale du budget, a vu la participation des Secrétaires généraux et Secrétaires du trésor public, des Contrôleurs financiers des wilayas d'Oran, Mascara, Saïda, les chefs de daïras et les présidents d'APC de la wilaya d'Oran.

Le livre, les marchés et l'éducation

Le marché domestique et le secteur d'exportation. Le marché domestique ne peut pas être mis en rapport direct avec le marché mondial, mais en rapport stratégique. Il ne sera pas soumis à des importateurs qui ne soucient que de ce que la différence entre les systèmes de prix domestiques et mondiaux rend profitable.

Partie 8

DERGUINI Arezki (*)

Production culturelle et appareils idéologiques d'État

Apprendre de soi et apprendre des autres ne peut aller l'un sans l'autre pour le développement de soi et des marchés. Ce que nous apprenons des autres augmentant ce que nous apprenons de nous-mêmes. Ainsi va l'accumulation. Nous pensons avec nos maîtres donc nous sommes. Savoir se conduire passe par penser par soi-même, savoir revenir sur sa conduite. C'est la seule manière de mettre en cohérence nos pratiques et nos intentions, mais savoir se conduire sans suivre un maître, égare. Nous avons refusé de nous donner des maîtres à penser, nous nous sommes ainsi refusé d'expérimenter et d'enfanter ceux qui nous permettront de penser le monde. Se penser passe donc par disposer de maîtres à penser (on dit à l'université des maîtres habilités à diriger des recherches). Une conduite pensée par des maîtres qui ne pensent pas avec nous garantit peu de choses de nos pratiques. Nos pensées doivent être dans nos pratiques et inversement. Un maître ne se conçoit que pour conduire au-delà de son enseignement. Les circonstances ne nous permettant pas de rester dans son ombre. Lorsque l'imitation nous dispense de penser par nous-mêmes, nous ne disposons que d'une existence empruntée qui aura pour vocation de chasser une existence propre en mesure d'assimiler une telle existence empruntée. L'enseignement d'un maître que nous n'aurions pas assimilé nous laisserait désemparés. Nous aurions emprunté pour nous « endetter », emprunter toujours davantage, et non innover. Nous existons pour et par les autres de manière dépendante. Le « je pense donc je suis » de Descartes a ici une pertinence particulière. Encore faudrait-il plutôt dire, « nous pensons donc nous sommes ». Sans consommateurs et producteurs qui se « comprennent » et différencient leurs offres et demandes, pensent la manière qui leur permettrait d'améliorer leur condition globale et particulière en déterminant leur marché mondial dans le marché mondial, il ne se formera pas de marché.

Un marché mondial préfiguré dans le marché domestique. Configurer le marché mondial dans lequel on évoluera, voilà ce que signifie exister pour le marché domestique dans le marché mondial. Un marché mondial que nous ne sommes pas prédisposés à accueillir ne formera pas un marché domestique. Savoir se conduire dans le marché mondial signifie connaître sa destination, le marché que l'on veut y former, et faire sien les moyens d'y parvenir, c'est savoir ce que l'on va et veut y devenir. Le marché mondial dans lequel nous voulons évoluer doit déjà être préfiguré dans le marché domestique.

Le quatrième pouvoir, la guerre et les appareils idéologiques d'État. La guerre en Palestine et en Ukraine, a révélé à ceux qui l'avaient oublié, que les médias sont des appareils idéologiques d'État qui visent à diffuser une idéologie commune au centre de laquelle la distinction de l'ami et de l'en-

nemi est centrale, ils visent donc à mobiliser pour engager une guerre ou s'en protéger. La guerre tend les rapports entre les différents pouvoirs, pouvoir exécutif, législatif, judiciaire et médiatique. Elle tend à resserrer ou à rompre leur complémentarité. Le pouvoir politique et militaire ayant alors tendance à commander aux autres pouvoirs, les autres pouvoirs à s'aligner ou se disjoindre. On a renoncé à cette appellation marxiste pour celui de « quatrième pouvoir ». Quatrième pouvoir que l'on dit indépendant, en oubliant d'ajouter dans la dépendance aux autres pouvoirs. Les temps de paix révèlent le libre jeu des pouvoirs, leur compétition, les temps de guerre, leur coopération. En vérité, les interactions de ce pouvoir avec les autres doivent toujours être complémentaires, même quand elles sont discordantes. Quand elles ne sont plus complémentaires, la guerre civile menace. Le marché mondial des idées et la liberté de penser. Quand ce quatrième pouvoir échappe dans une société aux autres pouvoirs, parce que soumis à un marché des idées mondial, parce que travaillé par des appareils idéologiques étrangers plus puissants, la demande culturelle domestique s'adressant plus à l'offre de ces appareils qu'à celle des appareils de la société, la complémentarité des pouvoirs est menacée. La guerre a aussi montré que les appareils scientifiques sont de pointus appareils idéologiques, ils servent aussi, comme la géographie[9], à faire la guerre, ils servent à recruter des alliés, à combattre des ennemis. L'autonomie scientifique n'existe pas en dehors de la dépendance aux autres pouvoirs. Lorsque la complémentarité et la compétition des pouvoirs ne vont plus ensemble, que le pouvoir médiatique s'inscrit en rupture des autres pouvoirs, la liberté de penser devient liberté de penser contre les autres pouvoirs, la liberté de penser ne peut plus être la règle, mais l'exception. Sauf tentation totalitaire, à vouloir soumettre les autres pouvoirs au pouvoir idéologique. Le revers de la médaille c'est qu'alors la société privée de la liberté de penser ne peut se penser et penser le monde par elle-même. La liberté négative de penser en rupture des autres pouvoirs prive alors la société du pouvoir de se penser par elle-même. La liberté positive de penser se réalisera donc comme compétition dans la complémentarité des pouvoirs. Cette compétition complémentaire est lisible dans le rapport des élites entre elles. On peut même dire que l'élite qui conduit ou est en mesure de conduire une telle compétition complémentaire est celle qui passe le mieux d'un pouvoir à un autre. De ce point de vue, il faut être prévenu contre les propensions de l'élite financière à s'émanciper des autres pouvoirs et à leur commander.

Pas de valeur ajoutée domestique, pas de production culturelle spécifique. La production culturelle domestique est dans le même rapport que la production matérielle domestique vis-à-vis de la production mondiale. Seulement, elle n'est pas entièrement visible. Si c'est la production mondiale qui nourrit la consommation domestique, la consommation productive domestique est un sous-produit de la pro-

duction mondiale. Si la consommation domestique qui se nourrit de la production mondiale est une consommation productrice de valeur ajoutée mondiale, la production est une production domestique parce qu'elle est une production mondiale. Parce qu'une production domestique n'existe vraiment que si elle prend part à une production mondiale. Cela est particulièrement vrai pour la production idéologique qui passe les frontières. En termes de valeur ajoutée, on se demandera : dans quelle direction va la valeur ajoutée mondiale dans laquelle inscrire la valeur ajoutée domestique, étant donné la double inversion qui caractérise le cours mondial des choses. La production culturelle domestique doit elle aussi obéir à la séparation du marché domestique et du marché mondial, à la politique des deux circuits. Le marché mondial étant mis à contribution pour une meilleure insertion, équilibrée ou favorable, de la production domestique dans la production mondiale. La séparation doit être pensée dans l'intégration. Un marché culturel fiable se distinguant, mais s'inscrivant et se réalisant dans le marché mondial.

Le livre, son circuit économique et l'autodétermination

La société dans le livre. Le marché de l'écrit est au cœur de la production culturelle. Dans notre pays, il peut se résumer à une politique du livre scolaire. Qu'il s'agisse du livre en général ou du livre scolaire, nous sommes en présence d'une offre qui n'arrive pas à créer une demande en mesure de la relancer. Offre et demande ne sont pas l'une dans l'autre, elles ne peuvent pas se relancer. Elles sont pensées de manière distincte, avec une offre se voulant déterminante. L'offre finit par se dévitaliser et la demande se disperser. Pour le livre scolaire, ce n'est pas une simple équipe d'inspecteurs qu'il faut mettre autour de sa confection, mais tout un monde de producteurs amateurs et professionnels qui pense à ce qu'il faudrait transmettre aux élèves, comme si toute la société s'appliquait dans la production d'un tel livre, se projetait dans l'avenir de ces apprentis. Il faut se représenter la situation comme celle de sociétés se projetant dans l'avenir du monde : quel avenir pour cette région dans ce pays et dans le monde. Des parents et des enseignants dans le livre ... Le marché domestique du livre encadré par le haut, tel le livre scolaire, doit démarrer du bas. C'est à la demande des plus modestes qu'il faut s'intéresser pour établir un marché domestique, c'est à ce que les parents et les enseignants peuvent offrir aux enfants qu'il faut d'abord s'intéresser. À des enfants, et non des pâtes à modeler, que l'on prend au monde et que l'on rendra au monde. Les parents d'abord, car la lecture doit démarrer avec la lecture des parents, lisant des histoires aux enfants préscolaires. Première inscription dans le monde. Des parents qui lisent pour eux-mêmes, mais pas pour leurs enfants, auront des enfants qui ne liront pas. Que faire lire par les parents aux enfants qui entrent dans la vie, qui leur donneront envie de s'approprier le monde, de l'appri-

voiser, lire quand ils auront appris à lire ? Il faut reprendre et travailler les histoires du monde et de nos grands-mères. Des histoires pour partager des inquiétudes, des ambitions. Il faudrait pour cela des parents qui pensent ensemble et qui ont des choses à partager avec ceux qui leur succéderont. Viendra ensuite le tour des maîtres d'école, quels livres liront et feront lire les maîtres d'école aux enfants à l'école ? Des enseignants qui ne lisent pas et ne font pas lire, ce sont des élèves qui ne liront pas. Des enseignants qui pensent ensemble eux aussi, qui ont à l'esprit ce qui attend leurs élèves. Les sciences ne sont que des outils. Le marché du livre commence avec ce que lisent et font lire les parents et les enseignants. Cela ne se fera pas seul, il faut avoir les intentions et les volontés collectives et publiques de construire un marché du livre. Car un marché du livre suppose une société.

Que faire lire donc par les parents et les enseignants, cela ne peut être laissé au hasard d'un marché des productions individuelles. C'est de productions collectives qu'il s'agit, il faut mettre en face de chaque public comme une multitude de producteurs. Une telle production ne peut être l'affaire de producteurs individuels comme si le marché, leur production et leur public, existait déjà. C'est donc d'assemblées de producteurs qui se dédient à un programme qu'il faut penser. L'État qui ne peut favoriser l'éclosion et l'institution de telles assemblées n'est pas à la hauteur de sa mission. Il en aura la compétence s'il fait partager à chacun le principe selon lequel la plus grande compétition est recherchée si elle s'envisage toujours dans la complémentarité, dans la réalisation d'un objectif commun.

... qui racontent des enfants dans le monde. Mais quels livres produire ? En entrant dans la vie, les enfants sont jetés dans le monde. Il faut leur donner le monde, le bon rapport au monde, comment nous pouvons, nous voulons y être, en observant comment les autres y sont. On peut parler de soi à travers les autres, on peut se chercher à travers les autres. Quand nous partons à l'étranger, nous arrivons en terre inconnue, nous ne savons pas qu'y chercher et qu'y trouver. Cela est-il normal ? Nous laissons chacun faire ses recherches, qu'il abandonne par impuissance pour imiter ou rejeter ce qu'il peut. Que pourra-t-il proposer au monde, ne comprenant pas et n'étant pas compris ?

Note

[9] Yves Lacoste. La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre. La Découverte. 1976, 2014.

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

A suivre

DANS UN DIFFÉREND AVEC LES ÉTATS-UNIS SUR LES DROITS DE DOUANE SUR LES MÉTAUX

L'OMC condamne la Turquie

Un comité de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce a décidé mardi que la Turquie devait annuler les droits de douane supplémentaires qu'elle avait imposés sur les produits américains en réponse aux droits de douane imposés par les États-Unis sur l'acier et l'aluminium, après avoir constaté que cette mesure était « en contradiction » avec la Turquie et la politique de l'Organisation.

Le comité a déclaré dans son rapport : « Le comité recommande que la Turquie rende les mesures qu'elle a prises incompatibles avec l'Organisation mondiale du commerce compatibles avec ses obligations. »

Les États-Unis ont salué le rapport du comité, qui concluait que la Turquie avait violé les règles tarifaires.

Le porte-parole du représentant américain au Commerce, Sam Michel, a déclaré dans un communiqué que le rapport de l'organisation reconnaît "que les mesures américaines au titre de l'article 232 sur l'acier et l'aluminium sont des mesures de sécurité, et que la Turquie a violé les règles de l'Organisation mondiale du commerce en adoptant des tarifs de rétorsion déguisés en mesures préventives".

POUR SOUTENIR 150 STARTUPS FINTECH

La Banque Centrale saoudienne et CMA lancent le programme Makken

La Banque centrale saoudienne (SAMA) et l'Autorité du marché des capitaux (CMA) ont lancé un nouveau programme de technologie financière, Makken, qui vise à responsabiliser les entrepreneurs et les startups du secteur des technologies financières en leur fournissant un soutien technique et des outils de cybersécurité.

Le programme vise à responsabiliser 150 entreprises nationales émergentes de technologie financière sur une période de trois ans en offrant des services techniques et qualitatifs dans les domaines de la cybersécurité, du cloud computing et des espaces de travail partagés.

Dans un discours prononcé lors de la cérémonie de lancement à Riyad, le gouverneur de la Banque centrale, Ayman Al-Sayari, a déclaré que la SAMA souhaitait adopter les technologies financières et élaborer une législation pertinente pour faciliter l'entrée des investisseurs dans le secteur, fournir des services innovants et préserver la force et la stabilité du secteur fintech dans le Royaume.

Al-Sayari a souligné la nécessité de développer l'infrastructure numérique qui prend en charge la technologie financière conformément aux normes les plus élevées et de s'aligner sur les meilleures pratiques mondiales, en plus de s'efforcer de permettre et de développer le sys-



tème de transactions financières numériques pour tous les utilisateurs dans un contexte compétitif et de manière équitable.

Le programme vise à aider les entrepreneurs émergents dans les activités de technologie financière à surmonter les défis et les difficultés auxquels

ils peuvent être confrontés lors du lancement de leur entreprise.

Il s'agit notamment d'une parfaite connaissance des réglementations et des lois, des coûts des modèles économiques émergents et de la compatibilité avec les technologies de cloud computing les plus avancées, ainsi

que des dépenses liées à la cybersécurité, en raison de la nécessité d'adhérer aux normes nationales pertinentes pour préserver et protéger les états financiers des clients.

Quant aux critères d'éligibilité des entrepreneurs et startups au programme Makken, l'entreprise doit être une start-up opérant dans le Royaume et enregistrée auprès de toutes les autorités compétentes. De plus, son activité doit être soumise aux autorités de régulation (SAMA et CMA), en plus d'en être aux premières étapes d'obtention de financement. Les objectifs de l'entreprise doivent également être cohérents avec les objectifs du programme de développement du secteur financier et de la stratégie de technologie financière, qui visent à bénéficier à 525 entreprises de technologie financière d'ici 2030, à soutenir le produit national avec 13,3 milliards de rials, à créer 18 000 opportunités d'emploi et à atteindre 12,2 milliards de rials en valeur cumulée pour les investissements en capital-risque.

DÉPÔTS ÉTRANGERS DANS LES BANQUES AU KOWEIT

Augmentation de 3,8%

Au cours des dix premiers mois de l'année 2023, les banques locales ont observé une forte hausse des dépôts auprès des banques étrangères, marquant une hausse de 3,8% pour un total de 253 millions de dinars. Les dépôts sont passés de 6,614 milliards de dinars en décembre à 6,867 milliards de dinars en octobre. Cette hausse a également enregistré un bond mensuel substantiel de 20,7%, pour atteindre environ 1,178 milliards de dinars, contre 5,688 milliards de dinars à la clôture du mois de septembre.

Chaque année, on a enregistré une hausse de 16,7%, soit 985,3 millions de dinars, contre 5,881 milliards de dinars en octobre 2022. À l'inverse, les banques étrangères ont connu une hausse de 4,6% de leurs dépôts auprès des banques locales au cours des 10 premiers

mois de 2023, s'établissant à 3,7%, millions de dinars. Cette hausse a propulsé les dépôts de 5,041 milliards de dinars en décembre 2022 à 5,272 milliards de dinars en octobre. Alors qu'il y a eu une légère baisse annuelle de 0,7% (0,7 million de dinars) par rapport aux 5,3 milliards de dinars en octobre 2022, on a enregistré une hausse mensuelle de 4,6%, totalisant environ 234 millions de dinars, contre 5,038 millions de dinars à fin septembre. Dans le domaine des devises, les dépôts en devises du secteur privé auprès des banques locales ont connu une hausse de 3,4%, s'établissant à 60,2 millions de dinars, passant de 1,774 milliard de dinars en décembre 2022 à 1,834 milliard de dinars en octobre.

Il s'agit chaque mois d'une hausse de 10,1%, s'élevant à 168,5 millions de dinars, contre

1,666 milliard de dinars en septembre. Sur l'année, on a enregistré une hausse de 7,1%, soit 122,7 millions de dinars, contre 1,712 milliards de dinars en octobre 2022.

Parallèlement, les dépôts échangés sur le marché interbancaire local ont augmenté de 0,34% sur 10 mois, pour atteindre 6,4 millions de dinars contre 1,867 milliards de dinars en décembre. Cela représente également une hausse mensuelle de 8,3%, soit environ 144,1 millions de dinars, contre 1,73 milliard de dinars en septembre.

Sur une base annuelle, il y a eu une hausse de 6,4 %, totalisant 112,6 millions de dinars, contre 1,76 milliard de dinars à fin octobre 2022. La Banque centrale du Koweït reste déterminée à faciliter les flux de trésorerie et à maintenir l'attrait du dinar koweïtien en tant que monnaie lucrative et rentable.

ÉMIRATS ARABE UNIS

ENEC annonce l'achèvement du chargement du combustible du 4e réacteur de Barakah

L'EmiratesNuclearEnergy Corporation ENEC a annoncé l'achèvement du processus de chargement du combustible dans le réacteur de la quatrième centrale nucléaire de Barakah, conformément aux exigences des réglementations locales et des normes internationales, après la délivrance d'une licence pour exploiter la quatrième centrale de la branche opérationnelle de la société, NawahEnergyCompany, par l'Autorité fédérale de réglementation nucléaire.

Il s'agit d'une étape importante vers le fonctionnement des quatre centrales de Barakah, qui constituent la plus grande source d'électricité propre de la région.

Les trois centrales de Barakah, en exploita-

tion commerciale depuis trois ans, produisent plus de 30 térawattheures d'électricité sans carbone tout au long de l'année.

Une fois que la quatrième centrale sera commercialement opérationnelle, elle portera la capacité totale de production d'électricité propre des centrales de Barakah à 5,6 gigawatts, fournissant chaque année plus de 40 térawatts d'électricité propre au réseau électrique des Émirats arabes unis.

Ce qui équivaut à 25 % de la consommation nationale des besoins en électricité, en plus de réduire des millions de tonnes d'émissions de carbone, principale cause du changement climatique, selon l'agence de presse des Émirats, WAM.

Les équipes d'exploitation des centrales de

Barakah mettront en œuvre un vaste programme d'essais, avant le début de l'exploitation du réacteur de la quatrième station. Tous les essais sont menés sous la supervision de l'Autorité fédérale de régulation nucléaire, le réseau électrique de l'État. Les équipes d'exploitation poursuivront le processus d'augmentation progressive des niveaux d'énergie dans le réacteur, ce qui sera connu sous le nom de « tests énergétiques ascendants ».

Chaque phase du test sera surveillée et testée en permanence jusqu'à ce que la production maximale d'électricité soit atteinte. L'exploitation commerciale de l'usine se fera quelques mois plus tard, conformément aux exigences réglementaires locales et aux

normes internationales de sécurité et de qualité les plus élevées.

Avec le début de l'exploitation de la quatrième centrale en 2024, la stratégie d'EmiratesNuclearEnergy Corporation se concentre sur l'amélioration des investissements du pays dans le secteur de l'énergie nucléaire et sur une coopération étroite avec les principaux partenaires mondiaux et entreprises technologiques pour explorer et sélectionner la technologie et les technologies appropriées et répondre à la demande croissante d'électricité propre.

Les centrales de Barakah comprennent quatre réacteurs APR-1400, ce qui en fait l'une des plus grandes centrales nucléaires au monde.

ETHIOPIE

Négociation d’ un programme d’aide de 3,5 milliards \$ avec le FMI

Les créanciers membres du Club de Paris avaient annoncé, fin novembre, qu’ils pourraient annuler l’accord relatif à la suspension du service de la dette conclu avec l’Ethiopie, si Addis-Abeba ne parvient pas à un accord de principe sur un programme d’aide avec le FMI, d’ici le dimanche 31 mars 2024.

L’Ethiopie est en pourparlers avec le Fonds monétaire international (FMI) sur un programme d’aide de 3,5 milliards de dollars, a rapporté Reuters, le lundi 18 décembre 2023, citant des sources proches du dossier. Des responsables éthiopiens et leurs conseillers ont déclaré aux détenteurs d’euro-obligations, lors d’un appel aux investisseurs organisé le jeudi 14 décembre, que le pays espère obtenir un programme financier de 3,5 milliards de dollars auprès du FMI,

d’ici la fin du premier trimestre 2024. Le FMI n’a cependant pas confirmé cette information. « Les prévisions macroéconomiques et les besoins de financement extérieur font encore l’objet de discussions, y compris le soutien financier que le FMI et d’autres partenaires de développement pourraient apporter », a déclaré un porte-parole de l’institution. Selon la présentation faite aux investisseurs, le gouvernement éthiopien s’attend également à

obtenir 3,5 milliards de dollars de la Banque mondiale, dans le cadre d’une opération d’appui aux politiques de développement (DPO). Les créanciers membres du Club de Paris avaient annoncé, dans un communiqué publié le 30 novembre dernier, qu’ils pourraient annuler l’accord relatif à la suspension du service de la dette conclu avec l’Ethiopie, si ce pays d’Afrique de l’Est ne parvient pas à un accord de principe sur un programme d’aide avec le FMI, d’ici le dimanche 31 mars 2024.

L’Ethiopie n’a pas fait défaut sur le paiement de sa dette. Addis-Abeba avait cependant demandé, début 2021, une large restructuration de sa dette extérieure au titre du Cadre commun du G20. En parallèle, ce pays de la Corne de l’Afrique a sollicité un programme d’aide auprès du FMI. Mais les deux requêtes font du surplace depuis près de trois ans, en raison notamment du conflit qui a éclaté en novembre 2020 entre le gouvernement central et des groupes rebelles dans la région du Tigré.

AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE

L’Unicef appelle à une aide de 1,4 milliard pour renforcer son action en 2024

En Afrique orientale et australe, la crise climatique et les conflits perturberont l’éducation, la santé et la sécurité de 45 millions d’enfants en 2024, selon l’UNICEF. Pour faire face à cette crise, l’organisation exhorte à une responsabilité collective pour protéger les plus vulnérables. Le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF) a lancé un appel à l’aide humanitaire pour 1,4 milliard \$ afin d’éviter une crise humanitaire en Afrique orientale et australe, a-t-on appris d’un communiqué de l’organisation, ce mardi 19 décembre. Selon l’UNICEF, 45 millions d’enfants sont exposés à des risques de détérioration de leur santé, de malnutrition, de déplacements forcés et d’une importante perte d’apprentissage dans ces régions. De ce fait, cette aide servira

à apporter aux enfants et leurs mères des soins continus, un accès à l’eau potable et à des installations sanitaires sûres. Elle permettra également de protéger les enfants face aux chocs climatiques actuels et futurs. En 2024, les prévisions indiquent des impacts climatiques extrêmes, notamment liés à El Niño, augmentant les risques d’inondations et de sécheresses prolongées dans les régions orientale et australe d’Afrique, a indiqué l’organisation. De plus, les désastres liés au climat, aux conflits, aux déplacements et aux urgences sanitaires ont exacerbé les menaces pesant sur les enfants. Face à cette crise, l’UNICEF exhorte les gouvernements, les entreprises, la société civile et d’autres acteurs à une action collective afin de mettre en place des stratégies climatiques so-

lides, renforcer les systèmes de santé, promouvoir une agriculture durable, améliorer l’accès à l’eau et investir davantage dans l’éducation afin de protéger les enfants de la région. « C’est maintenant qu’il faut agir. À mesure que la crise climatique s’intensifie, elle menace le bien-être et la survie des enfants et des jeunes. [...] L’avenir des enfants en Afrique orientale et australe dépend de nos actions immédiates et décisives aujourd’hui. [...] Notre responsabilité collective est de protéger les plus vulnérables et de construire un avenir durable pour tous », a déclaré Etlewa Kadilli, directrice régionale de l’UNICEF pour l’Afrique orientale et australe.

AU TITRE DE L’INITIATIVE PPTE (FMI)

La Somalie obtient officiellement une réduction de dette de 4,5 milliards \$

Mogadiscio a sollicité en mars 2020 une assistance au titre de l’initiative en faveur des pays pauvres très endettés, qui permet une réduction substantielle des dettes des pays éligibles, capables d’exécuter de manière satisfaisante de grandes réformes économiques. La Somalie a officiellement obtenu une réduction de dette irrévocable de 4,5 milliards de dollars auprès des créanciers internationaux au titre de l’Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), a annoncé le Fonds monétaire international (FMI) dans un communiqué publié le mercredi 13 décembre 2023. Cet allègement de la dette du pays de la Corne de l’Afrique

a été approuvé par les conseils d’administration du FMI et de l’Association internationale de développement (IDA), le guichet de la Banque mondiale dédié aux pays les plus pauvres, a-t-on précisé de même source. La réduction du service de la dette a été fournie pour 343,2 millions de dollars par le FMI, pour 448,5 millions de dollars par l’IDA, pour 131 millions de dollars par le Fonds africain de développement (FAD). D’autres créanciers multilatéraux ont accepté un allègement de dette à hauteur de 573,1 millions de dollars. Les créanciers commerciaux et bilatéraux dont les membres du Club de Paris ont également participé à l’opération à hauteur 3 milliards de dol-

lars. Les administrateurs du FMI et de l’IDA ont estimé que « la Somalie a fait des progrès satisfaisants pour répondre aux exigences nécessaires afin d’atteindre le point d’achèvement du programme PPTE ». Ils ont notamment indiqué que Mogadiscio a mis en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté depuis au moins un an et a maintenu une bonne gestion macroéconomique, malgré de nombreux chocs endogènes et exogènes comme la pandémie de covid-19, une vague de sécheresse intense et prolongée, une invasion de criquets pèlerins et la hausse des prix des denrées alimentaires consécutive au conflit russo-ukrainien.

« Le processus d’allègement de la dette de la Somalie est le fruit d’efforts intergouvernementaux couvrant trois administrations politiques depuis près d’une décennie. Cela témoigne de notre engagement national et de la priorité accordée à ce programme crucial et porteur », s’est félicité le président somalien, Hassan Cheikh Mohamoud (photo, à gauche), cité dans le communiqué du FMI. Lancée en 1996 par le FMI et la Banque mondiale, l’initiative PPTE permet une réduction substantielle des dettes des pays éligibles, capables d’exécuter de manière satisfaisante de grandes réformes économiques.

CAMEROUN

Le FMI suggère un remaniement du Code fiscal pour gommer des « taxes de nuisance » superflues

Selon les observations du Fonds monétaire international, « il n’est pas surprenant que 90% des gros contribuables camerounais ne paient que l’impôt minimum, peut-être en sous-déclarant leurs bénéfices, comme le soupçonne la Direction générale des impôts ». Dans un récent rapport sur la gouvernance et la corruption au Cameroun, le Fonds monétaire international préconise un remaniement du Code des impôts qui selon lui, « comporte une multiplicité de taxes de nuisance inefficaces en termes de collecte des recettes et représentant des niches potentielles pour la corruption ». L’institution de Bretton Woods constate notamment que « 95% des recettes collectées par la Direction général des Impôts en 2021 proviennent de 26 taxes sur les 54 [...] que compte le Code général des Impôts ». Or, analyse-t-elle, il s’agit de taxes « à faible rendement ». Pour le FMI, le code fiscal camerounais est trop complexe : « La complexité du système fiscal résulte en partie des innombrables exonérations fiscales et traitements fiscaux exceptionnels prévus par le code général des impôts et les régimes fiscaux spéciaux », peut-on ainsi lire. Les lois, décrets et autres textes qui régissent les aspects de la politique fiscale camerounaise en dehors du Code général des impôts comprennent les codes sectoriels (pétrole, mines et gaz naturel), la loi sur les zones d’exportation, celle sur les contrats de PPP, celle sur les incitations à l’investissement privé, celle sur les zones économiques franches et les accords conventionnels, etc., informe Stopblablam. « Ces textes fournissent les bases juridiques pour l’octroi d’avantages fiscaux sur une base discrétionnaire aux entreprises remplissant des conditions spécifiques, mais ces règles ne sont pas intégrées dans le code général des impôts » explique le FMI pour qui cette multiplicité de textes favorise des « incohérences et des dédoublements de dispositions de la loi ». Selon l’institution, les taux légaux de l’impôt sur le revenu sont élevés au Cameroun. « Le taux général de l’impôt sur les sociétés est de 33% (y compris la surtaxe du conseil local), tandis que l’impôt minimum est de 2,2% du chiffre d’affaires. Les grandes entreprises formelles au Cameroun sont grevées non seulement par un taux d’imposition global élevé, mais aussi par des limites inhabituellement strictes en matière de déductions fiscales (par exemple, pour les prestations de services techniques fournies par la société mère étrangère) ».

JAPON

La Bourse de Tokyo a de nouveau profité du repli du yen

La Bourse de Tokyo a terminé en hausse mercredi, prolongeant son enthousiasme de la veille consécutif au statu quo de la Banque du Japon (BoJ) qui a fait reculer le yen et profité aux valeurs exportatrices nippones. L'indice vedette Nikkei a gagné 1,37% à 33.675,94 points et l'indice élargi Topix a progressé de 0,67% à 2.349,38 points.

La BoJ a maintenu mardi son taux de court terme négatif, se disant plus confiante dans la réalisation de son objectif d'une inflation stable à 2%, mais estimant «inapproprié de se précipiter» vers un changement de cap monétaire pour le moment. Cette annonce a fait tomber le yen au plus bas depuis près d'une semaine face au dollar. À Hong Kong, l'indice Hang Seng gagnait 1% vers 06H20 GMT. **Toyota contrit** Le géant automobile Toyota n'a grappillé que 0,13% malgré la baisse du yen, qui a fait bondir ses rivaux Honda (+2,76%) et

Nissan (+2,73%). Sa filiale Daihatsu a annoncé mercredi la suspension temporaire des livraisons de l'ensemble de ses modèles de véhicules après qu'une enquête indépendante a identifié de nombreux faits de «falsification» de ses tests de sécurité. Une enquête interne a identifié 174 irrégularités parmi 25 catégories de tests, touchant au total 64 modèles de véhicules, dont des modèles fabriqués pour le compte de Toyota, Mazda et Subaru. Toyota a exprimé dans un communiqué ses «sincères excuses pour les désagréments et les inquiétudes que cette situation a causés».

Le yen en progression Après s'être sensiblement déprécié la veille, le yen remontait face au dollar, qui valait 143,65 yens vers 06H30 GMT contre 143,84 yens mardi à 21H00 GMT. La monnaie européenne baissait aussi par rapport à la devise japonaise, à raison d'un euro pour 157,40 yens contre

157,95 yens la veille. L'euro s'échangeait pour 1,0958 dollar contre 1,0981 dollar mardi. Le marché du pétrole progresse: vers 06H20 GMT le baril de WTI américain gagnait 0,15% à 74,05 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,06% à 79,28 dollars.

POINT-MARCHÉS

Les marchés poursuivent leur bonne forme

Les marchés actions européens sont attendus sur une note haussière. Après la publication des prix à la consommation en zone euro, qui ont confirmé le ralentissement de l'inflation à 2,4% sur un an en novembre, les investisseurs ont pris connaissance ce matin de l'inflation au Royaume-Uni. Elle est ressortie à 3,9% sur un an en novembre contre 4,3% attendue après 4,6% en octobre. La publication vendredi de l'indice PCE des prix outre-Atlantique, mesure privilégiée de l'inflation par la Réserve fédérale américaine, sera particulièrement scrutée. Eurazeo et ses partenaires Ardian, Mérieux Equity Partners et Eximium annoncent avoir cédé leurs participations dans le groupe Humens à Leto Partners, société de capital investissement française dédiée aux enjeux de décarbonation. Dans le cadre de cette cession, 33 millions d'euros sont reversés au bilan d'Eurazeo. Humens est un acteur de spécialités minérales de haute pureté fortement ancré en Europe et en Asie.

Figeac Aéro Figeac Aéro, sous-traitant aéronautique, annonce la modification de la date de publication de son plan stratégique Pilot 28 au 9 janvier 2024 après bourse, au lieu du 11 janvier après bourse. Parmi les axes importants de ce plan figurent la consolidation et le développement du leadership au travers notamment de gains de parts de marché sur l'aéronautique civil, l'accélération du désendettement et la participation active à l'avènement d'une aviation décarbonée au travers d'un renforcement de la démarche RSE du groupe et de l'innovation.

MedinCell Au 30 septembre 2023, MedinCell disposait d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 26,8 millions d'euros dont 15,0 millions d'euros d'actifs financiers courants non risqués, comparé aux 6,5 millions d'euros de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au 31 mars 2023. La biotech spécialiste des médicaments injectables à action prolongée se voit «pleinement en mesure de respecter les engagements financiers pris contractuellement vis-à-vis de la BEI dans les douze prochains mois quant au niveau de trésorerie prévisionnelle ».

Verallia Suite à la forte dévaluation de plus de 50 % du peso argentin le 13 décembre, Verallia, producteur d'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires, a réactualisé ses prévisions de chiffre d'affaires pour 2023 et estime que l'impact de conversion de son chiffre d'affaires local en euros ne lui permettra pas d'atteindre son objectif de croissance annuelle d'au moins 20 % de son chiffre d'affaires consolidé en 2023. Les chiffres macroéconomiques En rythme mensuel, au Royaume-Uni, les prix à la consommation ont baissé de 0,2% en novembre contre un consensus de +0,2% après un mois d'octobre stable, selon les données publiées ce mercredi par l'Office national de la statistique (ONS) . En rythme annuel, l'inflation ressort à 3,9% contre 4,3% attendue après 4,6% en octobre. En rythme mensuel, l'indice des prix allemands à la production (PPI) en novembre est ressorti en baisse de 0,5%, contre un consensus de -0,2% après -0,1% le mois précédent. La balance des paiements en octobre sera connue

à 11h00 en zone euro. Aux Etats-Unis, l'indice de confiance des consommateurs du Conference Board en novembre et les ventes de logements existants en novembre seront communiqués à 16h00 avant l'évolution hebdomadaire des stocks de pétrole à 16h30. Vers 8h30, l'euro cède 0,23% à 1,0959 dollar.

Hier à Paris Les marchés actions européens ont évolué dans le vert, contrairement à la séance d'hier. Avant l'inflation au Royaume-Uni demain et aux Etats-Unis vendredi, les investisseurs ont pris connaissance ce mardi du taux d'inflation annuel de la zone euro qui a été confirmé à 2,4% en novembre contre 2,9% en octobre. Côté valeurs, Virbac a brillé en tête de l'indice SBF 120 galvanisé par des perspectives plus optimistes que prévu. Le CAC 40 a grappillé 0,08% à 7574,67 points tandis que l'Euro-Stoxx 50 a progressé de 0,35% à 4536,77 points.

Hier à Wall Street La dynamique perdure pour les marchés actions américains qui ont une nouvelle fois terminé en hausse. Ils continuent de profiter du virage accommodant signalé par la Fed à l'issue de sa réunion de politique monétaire la semaine dernière. Les investisseurs prendront connaissance vendredi des données cruciales sur l'inflation outre-Atlantique. Le Dow Jones s'est adjugé 0,68% à 37557,92 points tandis que le Nasdaq a gagné 0,66% à 15003, 22 points. Le S&P-500, en hausse de 0,59% à 4768,37 points s'est rapproché de son record historique de clôture atteint le 22 janvier dernier.

L'Europe profite de la baisse des pressions inflationnistes

Les principales Bourses européennes sont dans le vert mercredi en matinée, la tendance positive étant toujours portée par des anticipations de baisse de taux d'intérêt l'an prochain en Europe et aux Etats-Unis dans un contexte de reflux des pressions inflationnistes. À Paris, le CAC 40 prend 0,21% à 7.590,69 points vers 08h40 GMT. À Londres, le FTSE 100 avance plus nettement, de 1,27%, après les chiffres de l'inflation. A Francfort, le Dax s'octroie 0,14%. L'indice EuroStoxx 50 progresse de 0,08%, le FTSEurofirst 300 de 0,31% et le Stoxx 600 de 0,37%. Les contrats à terme à Wall Street préfigurent une stagnation pour le Dow Jones et le Standard & Poor's 500 et une légère baisse (-0,18%) pour le Nasdaq au lendemain d'une séance où le Dow Jones a terminé à un plus haut historique, tandis que le S&P-500 s'est rapproché de son record de clôture atteint le 22 janvier dernier. L'espoir d'une réduction des coûts d'emprunt de la Réserve fédérale américaine (Fed), de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Banque

d'Angleterre (BoE) a été renforcé par les derniers chiffres de l'inflation. La hausse des prix en zone euro a stagné à 2,4% sur un an en novembre, tandis qu'au Royaume-Uni, les prix à la consommation ont décéléré à 3,9% en rythme annuel, le niveau le plus bas depuis septembre 2021. En Allemagne, les prix à la production ont en outre reculé plus que prévu en novembre, enregistrant une baisse en rythme annuel de 7,9%. En France, l'enquête trimestrielle de la Banque de France (BdF), publiée mercredi, montre que les entreprises anticipent un ralentissement de l'inflation au quatrième trimestre. Les marchés prévoient actuellement pour 2024 une réduction des coûts d'emprunt de 150 points de base en zone euro et aux Etats-Unis, tandis qu'au Royaume-Uni, la baisse pourrait atteindre 120 points. En Bourse, la tendance positive en Europe est tirée par le secteur de l'énergie (+1,25%) et celui des ressources de base .SXPP (+0,45%) sur fond de craintes de rupture d'approvisionnement

en raison des attaques de navires par des rebelles yéménites houthis en mer Rouge. A Paris, Eurazeo avance de 0,82% à la faveur de l'annonce de la cession de sa participation dans Humens. Verallia recule de 1,01%, le groupe ayant annoncé mardi qu'il enregistrerait une croissance annuelle de son chiffre d'affaires inférieure au taux de 20% indiqué précédemment. Telefonica bondit de 5,61%, le gouvernement espagnol ayant ordonné au fonds public national de prendre une participation de 10% dans le géant des télécoms. Deutsche Post perd 1,68% dans le sillage de FedEx (-2% en avant-Bourse) qui abaissé mardi soir sa prévision annuelle de chiffre d'affaires et publié un bénéfice trimestriel inférieur aux attentes. CropEnergies CE2G.DE s'envole de 67,11% alors que Südzucker prévoit de retirer sa filiale de biocarburants de la Bourse.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 19 Décembre 2023 Valeur : 21 Décembre 2023				
BASE	DEVICES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.3506134.3656
1	EUR	EURO		146.7377146.7810
1	GBP	POUND STERLING		170.1502170.2123
100	JPY	JAPANESE YEN		93.195593.2123
1	CNY	CHINESE YUAN		18.799518.8021
1	CHF	SWISS FRANC		155.1034155.1924
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		100.2766100.3178
1	DKK	DANISH KRONE		19.693419.6974
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.124513.1301
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.910112.9146
1	AED	UAE DIRHAM		36.576936.5909
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.813535.8194
1	KWD	KUWAITI DINAR		436.2032436.5354
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.173443.6073
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.281813.2833
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.906628.0495
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.53743.5378
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		179.5797179.5797

ESPAGNE

L'Etat va acquérir 10% du capital de l'opérateur telefonica

L'Etat espagnol entend devenir un "actionnaire public de référence" du géant ibérique des télécoms.

L'Etat espagnol va acquérir 10% du capital du géant ibérique des télécoms Telefonica afin d'en devenir un "actionnaire public de référence", a annoncé mardi le gouvernement socialiste espagnol. Publié peu après la fermeture de la Bourse de Madrid, le gouvernement espagnol justifie dans un communiqué cette décision par le fait que Telefonica est "une des principales compagnies du pays, leader dans le secteur des télécommunications" et d'une importance "clé dans d'autres domaines stratégiques". Le gouvernement met également en avant le fait que les activités de Telefonica sont très importantes pour "la sécurité et la défense", y compris dans le

domaine des opérations militaires extérieures. Cette prise de participation se fera par l'intermédiaire de la Société publiques des participations industrielles" (SEPI), véhicule d'investissement de l'Etat espagnol. Entrée au capital du groupe Saudi Telecom Company La SEPI, qui était sortie du capital de Telefonica en 1997, avait annoncé le 31 octobre mener une "analyse exploratoire" en vue d'une "éventuelle prise de participation" dans la société. Le média en ligne El Confidencial avait alors indiqué que la SEPI envisageait de prendre 5% du capital, "en lien avec d'autres investisseurs nationaux", pour "faire contre-poids à l'entrée de

l'Arabie saoudite" dans l'opérateur espagnol. Le groupe semi-public saoudien Saudi Telecom Company (STC) avait, en effet, annoncé début septembre l'acquisition de 9,9% du capital de Telefonica pour un montant total de 2,1 milliards d'euros. Cette opération surprise avait provoqué une forte inquiétude au sein du gouvernement espagnol, d'autant qu'il avait été prévu à la dernière minute. "Renforcer la stabilité de son actionnariat" "La participation d'un actionnaire public dans (le capital de) Telefonica permettra de renforcer la stabilité de son actionnariat et, par conséquent, de

préserver les capacités stratégiques et d'une importance essentielle pour les intérêts nationaux", souligne le gouvernement du socialiste Pedro Sánchez dans son communiqué. Le gouvernement affirme aussi que cette décision "est conforme" à la situation des pays voisins. Il mentionne ainsi l'Allemagne, où l'Etat détient 13,8% du capital de Deutsche Telekom, la France, où l'Etat est présent à hauteur de 13,4% dans le capital d'Orange, ainsi que l'Italie. Ce retour de l'Etat dans le capital du géant espagnol des télécoms se produit alors que l'entreprise, lourdement endettée, traverse une phase difficile.

AVIATION

Easyjet confirme une commande de 157 avions à Airbus

L'A321neo, star de l'industriel européen a déjà été écoulé à 5.600 exemplaires dans le monde, auprès de plus de 100 compagnies aériennes. Les importantes commandes s'enchaînent à grande vitesse pour Airbus. Après un contrat record auprès de Turkish Airlines (220 appareils) ou encore l'annonce de ce mardi de Lufthansa d'acheter 40 A220 supplémentaires, c'est au tour d'easyJet de confirmer un contrat portant sur 157 A320neo. "La commande ferme comprend 56 A320neo et 101 A321neo et comprend également l'augmentation d'une commande existante de 35 A320neo vers le plus grand A321neo", peut-on lire dans un communiqué. Ce contrat avait été annoncé en octobre dernier et représente au prix catalogue (qui n'est jamais appliqué) la somme de 19 milliards de dollars. Sur notre antenne, Bertrand Godinot, directeur général d'easyJet France expliquait à ce moment que la compagnie low cost "travaille à une décarbonation de l'avion" qui passe donc par un renouvellement rapide des flottes.

"Ce sont des avions à la fois plus économes en kérosène et qui émettent 15% de moins (de CO2) que les générations précédentes" poursuivait le dirigeant, tout "en transportant plus de passagers à bord".

Sécurisation des approvisionnements "EasyJet et Airbus sont tous deux de fervents défenseurs de la décarbonation du secteur de l'aviation. Cet investissement important dans l'avion le plus économe en carburant et compatible SAF témoigne de notre engagement commun à cet égard. Bravo easyJet et merci!", confirme ce mardi, Christian Scherer, directeur commercial et responsable international d'Airbus. Mais il s'agit surtout pour le géant (comme pour d'autres compagnies confrontées à une reprise rapide du trafic) de sécuriser ses approvisionnements. EasyJet décrit un compromis "conditionnel" avec Airbus pour "sécuriser la livraison" de 56 A320neo et 101 A321neo entre les exercices décalés 2029 et 2034. La question pour Airbus est désormais de pou-

voir délivrer en temps et en heure ces commandes en rafale. Car malgré la montée en cadence de la production, de nombreux problèmes persistent, notamment au niveau de la chaîne d'approvisionnement. Ainsi, le directeur général du fabricant français de moteurs d'avion Safran a déclaré début décembre que les chaînes d'approvisionnement mondiales avaient encore du mal à se débarrasser d'une série de chocs externes et a mis en garde contre la fixation d'objectifs de production irréalistes. Ces problèmes s'illustrent dans le nombre d'avions livrés par les industriels. Ainsi, celles d'Airbus ont continué à faire le yoyo en novembre avec 63 avions neufs remis à ses clients, soit huit de moins qu'en octobre, a annoncé mardi l'avionneur. Depuis le début de l'année, le géant industriel a livré 623 avions. Il lui faudra donc en livrer 97 en décembre pour respecter son objectif de 720 appareils sur l'ensemble de l'année.

DE L'INDE À L'EUROPE

Opportunités et défis de ce nouveau corridor économique

Lors du sommet des dirigeants du G20 en septembre 2023, Narendra Modi, le Premier ministre indien, a annoncé un projet de corridor économique appelé Inde-Moyen-Orient-Europe(IMEC) qui rejoindra l'Inde à l'Europe. En quoi consistera ce projet ? Quand commencera-t-il ? Et quelles sont les perspectives et les défis qu'il offrira à l'Europe ? L'IMEC travaillera avec des pays tels que l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis (EAU), l'Italie, l'Allemagne et la France, ainsi qu'avec l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique pour faire avancer le projet. La Chine a entrepris quelque chose de similaire avec ses différents mégaprojets de routes commerciales, comme le corridor économique régional global (RCEP) et l'initiative "la Ceinture et la Route" (BRI) appelée aussi "nouvelles routes de la soie". Le pays met également en place de vastes réseaux ferroviaires et routiers afin de renforcer l'intégration commerciale de la région. Dans le même temps, l'Inde, économie mondiale émergente (qui a récemment dépassé le Royaume-Uni en tant que cinquième économie mondiale), tente à présent de rivaliser avec cette réalité - et ce jeu géopolitique représente une opportunité pour l'Europe.

En quoi consiste le projet IMEC ? Le projet IMEC fait partie du Partenariat pour les infrastructures et les investissements mondiaux (PGII), lancé en juin 2022, qui vise à répondre aux

besoins des pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI). L'IMEC, d'une longueur de 4800 km, comprendra un chemin de fer, des réseaux navire-rail et d'autres voies de transport. Il sera divisé en deux parties : le corridor Est, qui reliera le golfe Persique à l'Inde, et le corridor Nord, qui reliera le golfe à l'Europe. Des ports célèbres comme Fujairah, Jebel Ali et Abu Dhabi dans les Emirats Arabes Unis, Haïfa en Israël, Mundra et Kandla en Inde, ainsi que des ports en Grèce (Le Pirée), en France (Marseille) et en Italie (Messine) seront connectés. Afin de ne pas perdre de vue les problèmes modernes et les questions politiques, une attention particulière sera accordée à l'amélioration de l'efficacité des transports, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la création d'emplois.

Opportunités pour l'Europe La région du Moyen-Orient et du Golfe est devenue le centre du jeu des grandes puissances. L'influence de la Chine est la plus forte et s'accroît chaque jour au Moyen-Orient - une région qui ne regorge pas seulement de réserves de pétrole et de gaz, mais qui abrite également d'importants points d'étranglement qui commandent l'économie mondiale. À ce titre, l'IMEC permettra à l'Europe d'établir sa propre influence dans le Golfe, contrecarrant ainsi tout projet d'influence exclusive de la Chine. Il s'agit également d'une opportunité pour l'Eu-

rope de se désengager de Pékin et de Moscou. Le statu quo n'est plus possible : l'Ukraine est importante pour la crédibilité de l'intégration européenne L'IMEC a également le potentiel de réduire les coûts de transport de 30 à 40 % entre les ports européens et les régions connectées, comme l'a déclaré Ursula Von der Leyen dans ses remarques lors de l'événement PGII, en septembre 2023, à Delhi. "Ce sera la connexion la plus directe à ce jour entre l'Inde, le golfe Persique et l'Europe : avec une liaison ferroviaire qui rendra le commerce entre l'Inde et l'Europe 40% plus rapide ; avec un câble électrique et un pipeline d'hydrogène pour favoriser le commerce d'énergie propre entre l'Asie, le Moyen-Orient et l'Europe ; avec un câble de données à grande vitesse pour relier certains des écosystèmes numériques les plus innovants au monde et créer des opportunités commerciales tout au long du chemin", a-t-elle indiqué. L'IMEC compte au total huit signataires, qui représentent 40 % de la population mondiale et plus de la moitié de l'économie mondiale. Il s'agit là d'une occasion unique pour l'Europe de s'intégrer davantage dans l'avenir du développement économique mondial.

AMÉRIQUE LATINE L'agence des Nations unies revoit à la hausse ses prévisions de croissance mais les défis persistent

Dans un rapport pour 2023, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a relevé ses prévisions de croissance annuelle du PIB pour la région à 2,2 %, au-dessus des prévisions de septembre de 1,7 %, grâce à de légères améliorations macroéconomiques et à l'atténuation des pressions budgétaires. Pour 2024, la Commission a relevé ses prévisions à 1,9 %, contre 1,5 % en septembre. Malgré l'amélioration de ses prévisions, la CEPALC a déclaré que les perspectives de la région montrent toujours une trajectoire descendante de la performance économique régionale au cours de la dernière décennie. "Ces projections interviennent à un moment où les pays de la région sont confrontés à une flexibilité fiscale et monétaire limitée et à un élan international limité", a expliqué la CEPALC. La CEPALC a ajouté que les faibles taux de croissance régionaux attendus ne constituent pas un problème temporaire, mais s'inscrivent dans une tendance plus large. Pour 2023, le Mexique se distingue parmi les pays ayant une croissance supérieure aux prévisions, que la CEPALC voit à 3,6 % - une forte révision à la hausse par rapport aux 2,9 % prévus en septembre, alimentée par de forts investissements étrangers. La CEPALC a ajouté que, bien que l'inflation ait diminué, les avantages des réductions des taux d'intérêt n'ont pas encore été observés dans les grandes économies comme le Brésil, de sorte que les coûts de financement continuent de limiter la capacité des pays à s'endetter et à stimuler la consommation. Les géants miniers que sont le Chili et le Pérou devraient quant à eux souffrir du ralentissement de la croissance en Chine, où une crise du secteur immobilier pourrait entraîner une baisse de la demande d'exportations. La Colombie, le Venezuela, le Mexique et l'Équateur, pour leur part, risquent de voir leurs exportations de pétrole diminuer en raison de la baisse de la demande de carburant prévue par les prévisionnistes. Le rapport indique que les pays les plus exposés à un ralentissement chinois sont ceux dont la puissance asiatique est le principal partenaire commercial, à savoir le Chili, le Pérou, le Panama, le Brésil et l'Uruguay.

BAISSE DES VENTES DE VOITURES NEUVES

Les conséquences inquiétantes pour l'électrique

Si les ventes de véhicules neufs plongent trop bas dans les années à venir, les constructeurs automobiles ne pourront plus assez tirer de recettes pour réinvestir massivement dans la transition de leurs véhicules. Un cercle vicieux.

Entre 2023 et 2027, le groupe Volkswagen prévoit d'investir 120 milliards d'euros pour la transformation vers le véhicule électrique. Ces sommes faramineuses sont devenues quasiment communes ces derniers temps chez les constructeurs. Elles illustrent le défi que représente le véhicule de demain, qui, s'il comportera moins de pièces détachées (entre 30 à 50 % de moins qu'un thermique), sera connecté, prétendu intelligent et devra largement progresser en matière de technologie de batteries. Et puis, il faudra évidemment mettre à jour toutes les usines : certains prévoient de ne vendre que des véhicules électriques dès 2028. Ce sera par exemple le cas d'Opel.

Faudra-t-il accepter la fin de la croissance ?

Mais les constructeurs sont-ils seulement prêts à accepter une baisse sensible de leurs volumes de ventes en cas de passage au tout électrique ? Pas si sûr... pourtant, nous le voyons bien aujourd'hui, passé les "early adopters", il devient plus difficile de convaincre le reste de la population automobiliste de troquer thermique contre électrique. Malgré des investissements pourtant colossaux : selon nos infor-



mations, 50 % des investissements marketing d'un constructeur présent en France seraient pour l'électrique qui ne représente même pas 20 % des ventes de cette même marque chez nous. On concentre donc les efforts financiers sur cette mobilité pour tenter d'aller chercher tous ceux qui, par posture ou tout simplement pour des questions de recharge, refusent d'acheter une électrique malgré les nombreuses aides.

Moins de ventes, c'est moins d'investissements

Notre décennie est paradoxale : nous parlons de plus en plus d'écologie, mais il faut vendre tout de même un maximum de voitures pour réinvestir. Sauf que produire des véhicules neufs est antinomique au développement durable qui voudrait que l'on garde plutôt son véhicule plus longtemps, avec un indice élevé de réparabilité. Critère d'ailleurs intégré à la future loi européenne

sur le score environnemental des véhicules, que la France a voulu inscrire dans la loi en avance, seule de son côté. Pourquoi, d'ailleurs, le bonus CO2 est-il reconduit, pour une même personne, tous les 3 ans par et pas plus ? C'est aussi pour encourager la vente de véhicules... dont on sait la production très polluante pour les électriques. Tant pis pour l'écologie donc, même si cela alimente le marché de l'occasion par la suite.

Le défi des objectifs CO2

Sans recettes et chiffre d'affaires conséquents, les constructeurs n'auront pas les moyens de réinvestir dans la recherche, le développement et la conversion de l'ensemble des usines. Le niveau actuel de commandes de véhicules neufs n'est d'ailleurs pas pour rassurer, et la décision de l'Allemagne de supprimer le bonus pour des raisons budgétaires non plus. Les constructeurs sont-ils dans une impasse ?

Pour rajouter à leur difficulté, il ne faut pas oublier qu'ils doivent respecter chaque année un "objectif" CO2 de leur flotte de véhicules neufs à ne pas dépasser. Objectif qui se durcit tous les ans à mesure que l'on se rapproche du tout électrique. Mais comment faire pour les respecter si le plafond de verre des ventes d'électriques ne vole pas rapidement en éclat ? La solution sera peut-être d'aller chercher tous ces automobilistes cités plus haut, qui refusent pour l'heure le véhicule électrique. Renault 5, Volkswagen ID.2 et autres Citroën e-C3 y parviendront-elles ? Autant le dire tout de suite, l'année 2025 sera cruciale pour l'industrie automobile européenne avec l'arrivée de ces modèles.

ALFA ROMEO

La marque au trèfle ne sera pas qu'un fabricant de SUV

L'actualité immédiate de la marque au trèfle, c'est l'annonce de l'appellation de son futur petit SUV urbain qui rejoindra la gamme en 2024, le Milano. Avec ce renfort qui devrait à coup sûr booster ses ventes, Alfa Romeo disposera dans son catalogue d'un trio de véhicules de loisirs. En effet, l'Alfa Romeo Milano viendra se positionner sous le Tonale, lui-même étant le petit frère du Stelvio. Et dans cette logique de poupées russes, un modèle XXL taillé pour l'Amérique du Nord est attendu pour 2027. Mais dès l'an prochain, avec ses trois SUV pour une berline familiale, la Giulia, et une très confidentielle supercar Alfa Romeo 33 Stradale, la marque milanaise orientera encore plus son catalogue en direction des crossovers tendance.

Le GTV et le Duetto ressuscités en mode électrique

Pour autant, Jean-Philippe Imperato, le PDG



de la marque italienne a récemment déclaré à nos confrères britanniques du magazine Autocar : « Je ne veux pas qu'Alfa Romeo devienne une marque de SUV même si le monde se tourne vers le SUV ». Le grand patron qui ne manque jamais l'occasion de faire une déclaration aux médias a rapidement ajouté que les berlines étaient prêtes à faire leur grand retour, l'aérodynamisme et l'électrification vont de pair.

« Vous aurez une Giulia dans la gamme Alfa Romeo (ndlr en 2026) et pas seulement car les prochaines étapes sur lesquelles nous œuvrons actuellement sont une réponse au GTV et com-

ment pourrait renaître le Duetto ? » Les mythiques coupé et cabriolet pourraient être relancés, mais pour l'instant le sieur Imperato se contente de l'effet d'annonce, c'est toujours bon pour les affaires. Il a rapidement tempéré ses propos indiquant que pour l'instant rien n'était verrouillé et validé.

Bis repetita ou pas ?

On se souvient, de par le passé de renaissances pourtant annoncées, officialisées même dans le plan produit puis ensuite avortées. Dans l'état actuel des choses, le big boss a fait un état des lieux précisant que la conception des rempla-

çantes des Giulia et Stelvio était achevée et que l'entreprise préparait leur industrialisation dans l'usine de Cassino tout au sud de la province du Lazio.

Un site industriel qui a ouvert ses portes en 1971 et dont la capacité de production est de plus de 250 000 véhicules par an. La future Alfa Romeo Giulia sera 100 % électrique et mariera les gènes d'une berline et d'un crossover. Elle reprendra la base technique STLA Medium tout juste étrennée par le Peugeot e-3008 et à l'instar du cousin tricolore bénéficiera d'une autonomie de l'ordre de 700 km. La future Giulia ratissera très large avec une entrée de gamme délivrant une puissance voisine de 350 ch, un cœur de gamme autour de 800 ch et au sommet de l'offre, une variante Quadrifoglio tutoyant les 1 000 ch. De quoi tenir la dragée haute et même mieux que cela face à la Tesla Model 3.

KIA SORENTO 2024

DU NOUVEAU POUR LE GRAND SUV HYBRIDE RECHARGEABLE

Si il n'est pas le plus connu des SUV 7-places, le Kia Sorento continue sa carrière en France. La quatrième génération reçoit aujourd'hui son restylage de mi-carrière. Les monospaces ont beau avoir quasiment déserté le paysage automobile européen, il reste encore des voitures 7-places pour les familles nombreuses. Evidemment, les survivants sont des SUV et parmi eux, le discret Kia Sorento. Discret, le coréen ne l'est pas par sa taille car il mesure 4,81 m de long, 1,90 m de large et 1,70 m de haut. Mais ce gabarit costaud est souvent synonyme, en France, de carrière plus discrète. A la fin de l'année 2023, il ne sera même pas vendu 1 500 Sorento dans l'Hexagone. Ce qui n'empêche pas Kia d'offrir à cette quatrième génération, présentée en 2020, une toilette de mi-carrière. Pas de grand changement pour ce gaillard qui adopte néanmoins une signature lumineuse en boomerang inspirée du récent EV9. Calandres et boucliers ont aussi été revus comme le veut la coutume lors d'un restylage. On le voit moins à l'arrière où le coréen arborait déjà deux double barrette de LED.

Un habitacle bien revu

C'est finalement dans l'habitacle que les changements sont les plus visibles avec l'adoption d'une nouvelle architecture de planche de bord. Le Sorento adopte en effet la doublette d'écran de 12,3 pouces chacun pour le tableau de bord et le multimédia. De fait, la floppée d'aérateurs sont passés en position horizontale. Pour commander toutes les fonctions, il faut assurément passer par l'écran tactile mais comme sur d'autres modèles de la marque, on retrouve aussi un bandeau de commandes tactiles qui servent de raccourcis en-dessous de l'écran. Visuellement, cette nouvelle disposition n'est pas inédite mais la planche de bord s'en trouve allégée. Le Sorento 2024 profite enfin de son restylage pour revoir et surtout réduire sa gamme de moteurs. On ne trouve plus qu'une version hybride rechargeable forte de 252 ch. Cette puissance est le résultat combiné – et en pic – fourni par le 1.6 thermique de 160 ch et le moteur électrique de 91 ch, lequel est alimenté par une batterie de 13,8 kWh qui n'interdit pas la configuration 7-places. Sur le cycle d'homologation WLTP, le coréen promet une autonomie moyenne pouvant aller jusqu'à 57 km tandis qu'elle atteindrait 70 km en ville. Autant de chiffres à vérifier lors de nos prochains essais. En attendant, ce nouveau Sorento est déjà disponible à la commande, moyennant au moins 54 490 €.

UN AN APRÈS UN ACCIDENT

Retour dans l'espace réussi pour Blue Origin

Une fusée New Shepard de Blue Origin a décollé mardi du Texas, un succès qui marque le retour dans l'espace de l'entreprise américaine fondée par le milliardaire Jeff Bezos, plus d'un an après un accident.

Dix minutes après le décollage, la capsule de la mission NS-24 - sans passagers mais avec du matériel scientifique - s'est posée en douceur dans le désert de l'Ouest américain, selon une retransmission vidéo en direct.

Ce retour dans l'espace doit permettre de reprendre les opérations de tourisme spatial pour Blue Origin, qui a déjà emmené 31 riches curieux pour des voyages de quelques minutes au-dessus de l'ultime frontière, dont Jeff Bezos lui-même.

"La demande pour les vols de New Shepard augmente encore, et nous espérons accélérer la fréquence de nos vols en 2024," a déclaré Phil Joyce, vice-président de l'entreprise.

La fusée a décollé avec succès dans l'ouest du Texas à 16H42 GMT. Le décollage, initialement prévu lundi, avait été décalé au lendemain "à cause d'un problème au niveau des systèmes au sol", avait déclaré Blue Origin sur X (anciennement Twitter).

Moins de 8 minutes après le décollage, son étage de propulsion, réutilisable, s'est posé sans encombre sur l'espace dédié, dans les plaines arides du sud des Etats-Unis. Environ deux minutes après, sa capsule s'est posée à l'aide de parachutes. Durée totale de la mission: 10 minutes et 13 secondes.

A bord, aucun humain mais du matériel pour mener des expériences scientifiques pendant les quelques instants en micropesanteur: la capsule a volé jusqu'à 107 kilomètres au-dessus de la Terre, au-delà de la frontière avec l'espace (100 km).

L'une des expériences visait par exemple à mieux comprendre comment l'eau et le gaz bougent dans un envi-



ronnement sans gravité.

L'accident en 2022

L'accident survenu en septembre 2022 s'était soldé par le crash de l'étage de propulsion de la fusée. Celle-ci ne transportait alors aucun passager. Une enquête avait été ouverte par le régulateur américain de l'aviation (FAA), qui a conclu en septembre que l'accident avait été causé par "une température opérationnelle du moteur plus élevée que prévue".

La FAA avait demandé des changements à l'entreprise spatiale avant que les vols ne puissent reprendre. Ces "actions correctives" comportaient notamment la modification de la conception

de certaines composantes du moteur. Le régulateur a confirmé à l'AFP avoir approuvé la licence de vol modifiée déposée par Blue Origin.

Nouveaux horizons

La fusée New Shepard est composée d'un étage de propulsion et, à son sommet, de la capsule transportant sa cargaison ou les passagers.

Lors de la mission nommée NS-23, le système d'éjection automatique de la capsule s'était déclenché et celle-ci était retombée au sol, ralentie par ses parachutes.

L'étage principal avait lui été détruit en frappant le sol, au lieu d'atterrir de façon contrôlée pour être réutilisé,

comme habituellement.

Tous les débris étaient retombés dans la zone de sécurité désignée, avait noté la FAA en septembre.

Blue Origin est en concurrence sur le créneau des vols courts de tourisme spatial avec Virgin Galactic, entreprise fondée par le milliardaire britannique Richard Branson et qui opère elle au Nouveau-Mexique. Elle a réalisé en août son premier vol commercial, non pas à l'aide d'une fusée verticale mais d'un énorme avion porteur, qui largue ensuite un vaisseau spatial.

Quelques heures après le vol de Blue Origin, Virgin Galactic a annoncé que la fenêtre de lancement de sa prochaine mission avec quatre passagers s'ouvrirait le 26 janvier.

Blue Origin développe également un lanceur lourd, nommé New Glenn, dont le premier vol est prévu pour 2024. Avec ses 98 mètres de haut, la fusée New Glenn doit pouvoir emporter jusqu'à 45 tonnes en orbite terrestre basse - une toute autre échelle que les vols suborbitaux de New Shepard.

Une coalition affaiblit le groupe de ransomware APLHV/BlackCat

Plusieurs autorités judiciaires de différents pays ont confirmé une opération pour perturber les activités du gang de ransomware APLHV aussi connu sous le nom BlackCat. Elles ont réussi à pirater les serveurs du groupe pour surveiller ses activités et obtenir des clés de déchiffrement. Le département de justice américain (DoJ) a annoncé que le FBI et d'autres autorités (Royaume-Uni, Danemark, Allemagne, Espagne et Australie, Europol,...) ont mené une opération pour saisir le site sur le dark web du groupe de ransomware APLHV (aka-BlackCat). Ce dernier était particulièrement actif depuis son apparition en 2021 avec des victimes comme MGM Resorts, Reddit,... La semaine dernière des rumeurs circulaient sur la fermeture du site d'APLHV, l'administrateur du site indiquant à confrères de BleepingComputer un problème matériel.

Mais au-delà d'avoir débranché le site du dark web, le DoJ a déclaré que le FBI a mené une opération lui permettant d'accéder à l'infrastructure d'APLHV. Grâce à cet accès, l'agence a surveillé discrètement les activités du cybergang pendant plusieurs mois interceptant au passage des clés de déchiffrement. Ces dernières ont permis au FBI d'aider 500 victimes à récupérer leurs fichiers gratuitement (via la création d'un outil dédié au déchiffrement) et à économiser environ 68 millions de dollars.

« Le FBI a identifié et collecté 946 paires de clés publiques/privées sur les sites Tor que le groupe de ransomware BlackCat utilisait pour héberger les sites de communication avec les victimes, des sites de fuite de données et d'échange avec les affiliés », peut-on lire dans le message du DoJ. Il s'agit donc d'un coup important contre ce groupe de ransomware, mais la nature ayant horreur du vide, les affiliés d'APLHV pourraient trouver refuge chez Lockbit 3.0.

POUR AVOIR BLOQUÉ LES SERVICES MUSICAUX CONCURRENTS

Apple dans l'œil de la Commission européenne

Il ne fait pas bon user de pratiques anticoncurrentielles dans le monde de la tech ces dernières semaines. En d'autres termes, il ne fait pas bon être un géant de la tech. Car après les douloureux procès de Google face à Epic et au département de la justice américain, c'est désormais Apple qui pourrait se voir infliger une amende colossale, cette fois par l'Union européenne pour des pratiques de concurrence déloyales. La décision de justice est attendue pour début 2024, et devrait régler un différend entre la marque à la pomme et Spotify, qui dure depuis 2019.

Ce qui est reproché à Apple

En 2019, Spotify porte plainte devant la Commission européenne contre Apple pour abus de position dominante. La marque américaine est alors accusée de fausser la concurrence en appliquant sa tarification, à savoir ses fameux 30 % de commission sur toutes les transactions qui passent par l'Ap-



ple Store. Cela signifiait donc que les abonnements Spotify coûtaient plus cher sur les appareils Apple qu'ailleurs. Et cette différence de prix, forcément, bénéficiait à Apple Music, son concurrent direct, qui n'était évidemment pas concerné par la commission Apple. Pour aller plus loin, Apple rendait par ailleurs impossible, pour les utilisateurs de ses appareils, le téléchargement d'applications autrement que sur son Store, y compris directement depuis le site internet de Spotify par exemple. Devant la pression européenne, Apple a dû lâcher du lest, et a finalement retiré cette interdiction début 2022, autorisant même quelques mois plus tard les services

comme Spotify à informer directement sur l'App Store que de meilleures conditions tarifaires étaient disponibles ailleurs.

Une décision attendue en 2024

Mais pour Spotify, ces quelques concessions sont insuffisantes, et l'entreprise suédoise espère bien aller au bout du procès. L'Union européenne ne devrait probablement pas faire machine arrière : elle a une histoire, notamment récente, très fournie en matière de lutte contre les abus de position dominante. Et tout particulièrement en ce qui concerne les géants américains des nouvelles technologies.

Si les pratiques d'Apple étaient déjà probablement qualifiables d'abus de position dominante, le début de l'application totale du Digital Service Act, à partir de mars 2024, devrait dissiper les doutes. Cette réglementation, qui concerne les plus grandes entreprises des nouvelles technologies, mentionne clairement qu'il est illégal de favoriser ses propres services aux dépens de ceux de ses concurrents. Difficile d'être plus clair.

Si Apple est condamnée dans ce procès, l'entreprise pourrait avoir à payer une amende allant jusqu'à 10 % de son chiffre d'affaires annuel... Même si l'UE va rarement jusqu'au maximum, la somme devrait allègrement dépasser le milliard.

Mots fléchés

Nouvelle fortune	↓	Histoire de temps	↓	Perdit	↓	Repas de bébé	↓	Équerre	↓	Immortalité	↓	Altération musicale	↓
Apprentissage		Étancher		Iridium au labo		Fleur des champs		Étendue marine		Toute petite		Bagatelle	
→		↓		↓		↓		↓		↓			
Les grandes vacances	→								Ventilé	→			
Ville de carnaval													
→				Alerter la meute	→				Disque oculaire	→			
				Traître					Gouet				
Groupe chantant	→			↓				Quatre saisons	→				
Précieuse								Colonie active	↓				
→					Nid d'espions		Pédale du milieu	→					Célébrées
Raillerie	→				↓		Permet le choix	→		Met en oeuvre (s'...)		Revenus	↓
Problème							Règle						
→		Près de	→				↓			↓		↓	
		Peuple de Nouvelle-Zélande				Érudition	→						
Brouillard	→	↓			Olifant	→			Hésiter		Agent de liaison	→	
Président cow-boy					Trous sur la route						Colère d'avant		
→					↓				↓		↓		
						Inventé	→						
Demie portion	→						Amorphe	→					
Géniteur							Clayette						
→				Purifié		Multipliées	→						
				Organisation africaine		Réservoir	↓						
C'est nickel	→		Gros glaçon								Filles à maman		Motif de ruée
Autre do													
→		Autochtones	→								↓		
		Mesure agraire										Manufactures	↓
Désagréable	Active	→								Ville de fouilles	→		
	Brocolis									Esquimau			
→	↓				Vases	→				↓			Carapace
Périodique	→						Possessif		Piquant	Obscurité	→		↓
Après si							↓		↓				
→		Division d'infanterie		Élimés	→					Cendrier	→		
										Note			
Parti politique	→	↓		Chemin de halage	→			Exprimés	→	↓			
Imposées													
→							Couche	→			Élu du calendrier	→	

Les envois de fonds atteindraient 61 milliards USD en 2023

Les envois de fonds devraient diminuer à 61 milliards de dollars dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) en 2023, selon les estimations de la note d'information de la Banque mondiale (BM) sur les migrations et le développement publiée récemment. Les transferts de fonds des travailleurs migrants vers leurs pays d'origine devraient diminuer de 5,3% sur un an (en glissement annuel) pour atteindre 61 milliards de dollars au terme de l'exercice de l'année en cours, prévoit l'institution financière dans son document. La BM attribue cette baisse notamment à la forte baisse des flux vers l'Egypte qui devraient diminuer d'environ 15 % pour atteindre 24,2 milliards de dollars en 2023. Pour l'année 2024, la BM prévoit une hausse modérée de 2,1 % des envois de fonds pour atteindre 62 milliards de dollars.



ALGÉRIE-CHINE

Attaf et son homologue chinois se félicitent du niveau « privilégié » des relations de coopération entre les deux pays

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, et le conseiller d'Etat et ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, se sont félicités du niveau « privilégié » des relations de coopération entre les deux pays, exprimant leur détermination à aller de l'avant pour intensifier la coordination et la concertation sur les questions d'intérêt commun, indique ce mercredi un communiqué du ministère.

A l'occasion de la célébration du 65e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Chine, le 20 décembre 2023, les deux ministres ont échangé des messages de vœux dans lesquels ils ont « salué le niveau privilégié des relations de coopération, de solidarité et de partenariat entre les deux pays amis dans divers domaines, notamment

à la lumière de la visite d'Etat effectuée, en juillet 2023, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en République populaire de Chine », précise le communiqué.

Cette visite « a permis d'ouvrir des perspectives prometteuses de coopération en vue de renforcer le partenariat stratégique global entre l'Algérie et la Chine », ajoute la même source.

En cette occasion importante dans l'histoire des deux pays, les deux ministres ont exprimé leur « détermination à aller de l'avant pour intensifier la coordination et la concertation entre les deux parties sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, d'autant que l'Algérie s'apprête, début 2024, à occuper un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies », conclut le communiqué.

EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les envois de fonds des migrants devraient augmenter de 1,9% en 2023, à 54 milliards \$

La Banque mondiale estime que le rythme des envois de fonds vers l'Afrique subsaharienne devrait s'améliorer en 2024 pour atteindre 2,5 %. Les envois de fonds des migrants vers les pays d'Afrique subsaharienne devraient augmenter de 1,9% en 2023 pour s'établir à 54 milliards de dollars, selon le rapport de la Banque mondiale sur les migrations et le développement publié le lundi 18 décembre 2023. La baisse du rythme de croissance des envois de fonds observée en 2023 par rapport à 2022 (+6,1%) s'explique essentiellement par le ralentissement de l'activité économique dans les pays d'origine de ces fonds, qui a limité les possibilités d'emploi et de progression sala-

riale chez les travailleurs migrants. La hausse modérée des transferts d'argent par les migrants africains vers leur pays d'origine découle en grande partie de la forte croissance des envois de fonds vers le Mozambique (48,5 %), le Rwanda (16,8 %) et l'Ethiopie (16 %). Le Nigeria qui accapare environ 38% du total des remises migratoires vers l'Afrique subsaharienne, devrait recevoir 21 milliards de dollars, d'ici la fin de l'année 2023, soit une augmentation de 2% par rapport à l'année précédente. Les deux autres principaux bénéficiaires des transferts des migrants dans la région, en l'occurrence le Ghana et le Kenya, devraient enregistrer des gains estimés respectivement à 5,6 % et 3,8 % cette année.

Le rapport indique en outre que le rythme des envois de fonds vers l'Afrique subsaharienne devrait s'améliorer en 2024 pour atteindre 2,5 %, grâce notamment à une augmentation de 3 % des envois de fonds vers le Nigeria. La Banque mondiale a par ailleurs précisé que les remises migratoires à destination des pays à revenu faible et intermédiaire devraient atteindre 669 milliards de dollars cette année, soit un taux de croissance de 3,8% par rapport à 2022. Ces remises migratoires sont ainsi devenues la première source de financement des pays à revenu faible et intermédiaire, dépassant en 2023 de 250 milliards de dollars les flux d'investissements directs étrangers, plus volatils.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

La ré-industrialisation, le défi majeur pour l'Algérie

Il n'est pas besoin de lire les données pour noter la faible industrialisation du pays. Plus grave encore, certains pôles industriels de premier plan au cours des années 70 et 80 ont connu un désinvestissement au cours des dernières années, c'est le cas notamment du pôle d'El-Hadjar (sidérurgie), de Skikda (pétrochimie) de Rouïba (Mécanique), de Sidi Bel Abbes (électronique) et d'autres, particulièrement dans le textile et les cuirs.

Il est vrai aussi que de nouveaux pôles ont émergé au cours des 20 dernières années grâce à l'investissement privé (Sétif, BBA, Bejaia, Blida, Ghardaïa, Ouargla, Oran...). Mais la vocation des premiers pôles d'industrialisation de créer une dynamique et des effets d'entraînement sur les autres secteurs a été ralentie voir rompue au profit des importations de biens industriels finis ou comme intrants.

Globalement, la contribution de l'industrie (hors hydrocarbures) au PIB a chuté de 12% dans les années 90 à moins de 5% aujourd'hui. Seules deux ou trois filières donnent des résultats satisfaisants en termes d'emplois et de valeur ajoutée (industries agroalimentaires, matériaux de construction et la petite chimie).

Deux conclusions s'imposent : d'une part, le volume important d'investissement dans les infrastructures économiques (énergie, routes et autoroutes, chemins de fer, portuaires et aéroportuaires, hydrauliques, télécoms, ...) n'a pas été suivi par l'investissement économique productif, ce qui laisse apparaître qu'il y a surdimensionnement des infrastructures, ce qui est faux, ce qui rend difficile son entretien au plan budgétaire si l'activité économique ne se développe pas suffisamment pour élargir l'assiette fiscale. D'autre

part, sur les territoires, les activités industrielles, autrefois une source d'emplois, de fiscalité locale et de perspectives de promotion sociale, ne se sont pas développées ou ont disparues (lorsqu'il s'agit de certaines unités du secteur public).

Au final, le poids de l'industrie (capital investi ou chiffre d'affaires, ou valeur ajoutée) rapportée à la population ou à la superficie du pays donne des taux extrêmement faible, sans parler de la forte concentration des activités industrielle sur le Nord, alors que les hauts plateaux et le Sud sont des déserts industriels.

Aujourd'hui, il est plus qu'urgent de mettre en place un Plan National d'Industrialisation du Pays axé sur des choix pertinents en termes de filières et de territoires dans une perspective de valorisation des ressources naturelles et d'équilibre des territoires.

La dernière loi sur la promotion de l'investissement (2022) a certainement apporté des réponses à ses préoccupations ; des mesures incitatives ont été édictées pour la valorisation des potentiels et des ressources naturelles des territoires. Faut-il accompagner les investissements par des politiques publiques pour prendre en charges certaines charges liées à ces activités de valorisation des ressources naturelles souvent situées sur des territoires non aménagés ou discriminés au plan des infrastructures. Peut-on parler de diversification économique en général et de diversification des exportations sans une taille critique de l'industrie dans l'économie nationale ? Comment faire la substitution aux importations ? ou comment profiter des différentes zones de Libre Echanges sans une industrie florissante ?

Les opportunités de l'investissement dans l'industrie sont aujourd'hui présentes : investissement dans la

production des équipements et autres composants pour les besoins des énergies renouvelables, pour la transformation numérique, pour la sécurité alimentaire et hydrique, etc... Sinon on continuera à importer des équipements et des matériaux au nom de ces priorités nationales (Sécurité et/ou Souveraineté), mais au final nous serons encore plus dépendants de l'importation.

Sans une véritable politique nationale d'industrialisation impliquant tous les acteurs, particulièrement l'Etat dans la définition d'une politique d'orientation axée sur des incitations fortes (budgétaires, fiscales, administratives, ...), nous risquons de poursuivre la désindustrialisation du pays. Il y a une nouvelle loi sur l'investissement (juin 2022) et après ? Construisons autour d'elle un plan national d'industrialisation solide. Un plan qui sera bâti par des équipes mixtes et par filières (fonctionnaires, chefs d'entreprises, experts, etc.) et qui partira d'une image réelle des relations interindustrielles pour chaque filière et identifier les faiblesses et par chaines de valeurs pour en déduire les segments à compléter dans une démarche d'intégration industrielle nationale. A partir de ce diagnostic industriel et non administratif, une politique d'incitations sera mise en place pour des programmes à objectifs arrêtés à des échéances réalistes. Il appartient ensuite aux opérateurs de tous statuts de s'organiser en clients-fournisseurs, en joint-ventures, en coproductions, en partenariat, en coopératives, une façon de délier et diluer les conceptions patrimonialistes et égoïstes qui laissent en « jachère » des capacités de production installées au nom des droits de propriété. Le capital investi appartient à l'entreprise et non à son propriétaire.